

Compte financier 2021 : dossier de présentation

présenté par

*Monsieur Pierre-Paul ZALIO,
Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay*

– Conseil d'administration du 11 mars 2022 –

Proiet

Sommaire

Partie A : Exécution budgétaire	1
I/ Budget principal	4
I.1/ Budget en encaissements et décaissements	4
I.1.1/ Recettes	6
I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement	11
I.1.3/ Bilan des dépenses exceptionnelles d'installation	24
I.2/ Budget en droits constatés	26
I.2.1/ Recettes	29
I.2.2/ Dépenses	31
I.2.3/ Grands agrégats	31
I.2.4/ Fonds de roulement	31
II/ Budget de l'opération immobilière	33
II.1/ Budget en encaissements et décaissements	33
II.2/ Budget en droits constatés	34
III/ Bilan des actions financées par la CVEC	36
III.1/ Synthèse des actions financées	36
III.2/ État récapitulatif des dépenses	38
Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier	41
I/ Budget agrégé	41
II/ Budget principal	53
III/ Budget annexe	58

Proiet

Partie A : Exécution budgétaire

L'exercice 2021 est le premier exécuté en intégralité sur le site de Gif-sur-Yvette, dans un contexte de crise sanitaire ayant perturbé les activités de l'établissement. Le bâtiment, réceptionné le 20 janvier 2020, a été inauguré le 9 novembre 2021 par la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

La construction de l'Université Paris-Saclay s'est poursuivie en 2021. L'École y prend sa part, notamment par la coordination de la Graduate School Métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES) mise en place début 2021. Les conventions de partenariat avec le CNRS et INRIA ont été signées en 2021. La sélection du projet ExcellencES « Springboard » (tremplin pour l'attractivité durable de l'Université Paris-Saclay), au travers du programme d'investissements d'avenir (PIA), et la labellisation « Sciences avec et pour la société (SAPS) » de l'Université par le MESRI marquent également une étape pour consolider son positionnement international, tant en formation qu'en recherche, ainsi que leur lien avec la dimension « science-société ».

En recherche, l'année 2021 a été marquée par l'installation des activités de deux lauréats de l'European Research Council (ERC) : le projet « Highwave » au Centre Borelli et le projet « Dream-on » au laboratoire de mécanique Paris-Saclay (LMPS, ex-LMT), et par la sélection de l'EquipEx+ « e-Diamant » coordonné par l'École et impliquant le LuMIn.

Côté formation, l'année 2021 a été celle de la première promotion des diplômés de la formation ARTeQ (année de recherche en technologie quantique) et la première rentrée de la formation ARRC (année de recherche en recherche-crédation), formations dénommées « années de recherche thématique » suivies par des étudiants de différents établissements de l'Université Paris-Saclay. Les premiers bénéficiaires d'une bourse d'étude du programme « PhD Track » ont été recrutés en 2021. Par ailleurs, l'établissement a créé la voie de recrutement « Égalité des chances » qui devrait voir ses premiers lauréats à la rentrée 2022.

Après une phase de concertation et de préfiguration, les directeurs des départements d'enseignement et de recherche (DER) ont été nommés au 1^{er} septembre 2021, l'objectif étant d'intégrer les activités de formation et de recherche, d'associer tout parcours de formation à un laboratoire, et d'inciter les chercheurs à s'impliquer davantage dans les enseignements.

Lors de la séance du 10 décembre 2021, le conseil d'administration a approuvé la signature de l'Accord de Grenoble « Pour accélérer la transition socio-écologique dans l'Enseignement Supérieur » assorti d'un plan d'actions de l'établissement.

Après un premier abondement de la dotation de fonctionnement de 1,2 M€ en 2020, le ministère a accordé en fin d'exercice 2021 un financement exceptionnel en appui à la stratégie de l'établissement à hauteur 1 M€ dont 0,5 M€ pérenne. L'étude menée en 2021 pour définir une trajectoire budgétaire soutenable permettant à l'établissement de réaliser au meilleur niveau ses missions de formation et de recherche et de répondre à de nouveaux enjeux doit être poursuivie et l'établissement doit impérativement développer ses ressources propres et dégager des marges.

Les grands agrégats du compte financier 2021, qui retracent l'exécution, sont les suivants :

- résultat de fonctionnement excédentaire : + 4,8 M€,
- capacité d'autofinancement : + 5,9 M€,
- apport au fonds de roulement : + 3,1 M€,
- fonds de roulement mobilisable : 19,5 M€.

Ce résultat excédentaire (4,8 M€) résulte :

- de recettes relatives à des dépenses rattachées à des exercices autres que celui de 2021 pour un montant de 1,6 M€ : 0,3 M€ de récupération de la TVA au titre de dépenses de 2020 ; 0,4 M€ provenant de la subvention pour charges de service public (SCSP) pour des projets qui seront réalisés en 2022 ; 0,9 M€ relatif à l'activité contractuelle pour laquelle les dépenses seront exécutées à partir de 2022 ;
- d'une recette relative à l'engagement décennal des élèves fonctionnaires (ruptures d'engagement, défauts d'information et reprise de provision) à hauteur de 1,4 M€,
- d'une sous-consommation de la masse salariale à hauteur de – 0,7 M€,

- de l'étalement dans le temps des dernières opérations d'installation.
- enfin, du financement exceptionnel accordé par le ministère en fin d'exercice à hauteur de 1 M€ dont 0,5 M€ pérenne,

Comme annoncé dans la lettre d'orientation budgétaire, les exercices suivants devront intégrer des dépenses liées aux équipements mutualisés du plateau de Moulon (Plaine des sports et Lumen Learning center), des dépenses bâtementaires nouvelles, notamment d'informatique, ainsi qu'une provision pour gros entretien et renouvellement (GER, estimé sur 25 ans à 50 M€).

Comme les années précédentes et malgré la crise sanitaire qui a continué à impacter les conditions de travail des personnels en 2021, les commissaires aux comptes certifient sans réserve les comptes de l'établissement.

Le rapport de gestion de l'ordonnateur est proposé en complément du compte financier établi par l'agent comptable. Il vient clore l'exercice 2021, initié par le vote de la lettre d'orientation budgétaire (LOB) et poursuivi par l'adoption du budget initial 2021.

Afin de faciliter la mise en regard du budget prévisionnel à l'issue de l'unique budget rectificatif et du compte financier, la présentation du rapport de gestion est analogue au format retenu pour le budget initial. La comptabilité ordonnateur en encaissements et décaissements est tout d'abord présentée puis les droits constatés sont examinés. Les résultats du budget principal sont tout d'abord analysés puis ceux du budget annexe de l'opération immobilière. Enfin, des tableaux accompagnant le compte financier sont joints.

À l'occasion du compte financier 2021, un bilan du coût des opérations de transfert et d'installation dans le nouveau bâtiment, évalué en 2018 à 25 M€ et entièrement financées sur les fonds propres de l'établissement, est présenté. Le fonds de roulement fin 2018 s'élevait à 32 M€. Fin 2021, 21 M€ de dépenses ont été engagées. En intégrant les dépenses non-exécutées fin 2021 et à reporter en 2022 ainsi que celles inscrites au budget initial 2022, le montant s'élève à 25 M€.

I/ Budget principal

I.1/ Budget en encaissements et décaissements

Les données du budget exécuté en encaissements et en décaissements de l'exercice 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous et celles du budget 2020 sont rappelées. Le montant des recettes en encaissements (RE)¹ en 2021 s'élève à 94,9 M€, celui des crédits de paiement (CP) à 91,0 M€ et celui des autorisations d'engagement (AE) à 88,3 M€.

AE, CP et solde budgétaire									
Dépenses							Recettes globalisées		
	AE			CP			RE		
	2020	2021	Δ = 21-20	2020	2021	Δ = 21-20	2020	2021	Δ = 21-20
Personnel	70,2 M€	69,7 M€	-0,5 M€	70,2 M€	69,7 M€	-0,5 M€	83,9 M€	85,6 M€	1,7 M€
Fonctionnement	19,0 M€	16,1 M€	-2,9 M€	25,2 M€	17,6 M€	-7,6 M€	4,3 M€	2,5 M€	-1,8 M€
Investissement	5,7 M€	2,6 M€	-3,1 M€	5,3 M€	3,8 M€	-1,5 M€	4,5 M€	6,8 M€	2,3 M€
Total	94,9 M€	88,3 M€	-6,5 M€	100,7 M€	91,0 M€	-9,7 M€	92,7 M€	94,9 M€	2,2 M€
Solde budgétaire : excédent					3,9 M€		8,0 M€		Solde budgétaire : déficit

L'évolution des recettes entre 2020 et 2021 (+ 2,2 M€) résulte essentiellement de l'augmentation de la subvention pour charges de service public

¹ La consommation des autorisations d'engagement (AE) est constatée dès lors qu'un engagement juridique ferme à l'égard d'un tiers déterminé pour un montant ferme et une durée définie est conclu. Cet engagement ferme peut se traduire par un bon de commande, un marché public ou une décision d'attribution de bourses. Les CP sont exécutés lorsque l'agent comptable rapproche le paiement de la demande de paiement initiée par l'ordonnateur. Par exception, l'article 181 du décret GBCP prévoit que, s'agissant des dépenses de personnel, les AE sont consommées à hauteur des crédits de paiement (CP) correspondants. Les recettes budgétaires sont comptabilisées dès lors que l'agent comptable rapproche l'encaissement du titre de recette (RE).

(SCSP, + 1,7 M€) due au soutien accordé par l'État en fin de gestion (+ 1 M€) et au financement de mesures nouvelles en 2021 (0,7 M€) détaillées dans les pages qui suivent.

Les opérations exceptionnelles d'installation dans le nouveau bâtiment ont impacté fortement le budget en 2019 et 2020. Le budget 2021 en comportait encore mais dans une moindre mesure, conduisant à une diminution des dépenses entre les exercices 2020 et 2021.

Des marchés signés en 2019 pour l'exploitation et la maintenance du bâtiment ont consommé des AE en 2019 et des CP en 2020 et 2021. Le décalage entre la consommation des AE et des CP explique la différence entre le montant des AE et des CP consommés.

L'exécution 2021 fait apparaître un solde budgétaire excédentaire à hauteur de + 3,9 M€, le solde budgétaire négatif de 2020 (- 8,0 M€) résultant des décaissements relatifs aux opérations exceptionnelles de transfert et d'installation. L'excédent de 2021 doit cependant être relativisé suite au décalage dans la signature des conventions de versement des fonds aux établissements employeurs d'élèves ayant obtenu un contrat doctoral fléché pour normalien (CDSN)². Ce décalage reporte sur l'exercice suivant les décaissements correspondants (2,5 M€ en 2021), et il est neutre sur le compte de résultat car une charge à payer³ a été passée.

Avant de détailler l'évolution des recettes et des dépenses entre les deux exercices, le budget exécuté est mis en regard du budget prévisionnel dans le tableau qui suit. Le décalage de la signature des conventions pour les CDSN est l'origine de l'essentiel de la sous-consommation des AE de fonctionnement (- 1,6 M€ sur les - 2,2 M€).

² Afin de permettre aux Écoles normales supérieures d'accomplir pleinement la mission d'accompagnement de leurs élèves vers la poursuite en thèse sur l'ensemble du territoire national et d'assumer cette politique vis-à-vis des établissements d'accueil des normaliens, le ministère transfère depuis 2017 le financement des 500 contrats doctoraux fléchés pour normaliens (CDSN) et polytechniciens aux ENS et à l'École polytechnique (122 à l'ENS Paris-Saclay, pour 246 normaliens élèves recrutés en 2021). La subvention pour charges de service public (SCSP) est depuis abondée du montant correspondant (10,0 M€ pour 3 cohortes). Les écoles sont ensuite chargées de verser le financement aux établissements employeurs des élèves bénéficiant d'un tel contrat.

La cible (indicateur contractuel) est que 30% des CDSN soient attribués à des établissements de l'Université Paris-Saclay et 30% en région. Tous les ans une dizaine des normaliens obtiennent un CDSN pour effectuer une thèse dans un laboratoire de l'École.

³ Charges à payer : dettes à l'arrêt des comptes pour un objet bien précis et un montant qui est évalué. La technique dite des « charges à payer » permet le rattachement à l'exercice n de dépenses dont le service est fait avant le 31 décembre de l'année n mais pour lesquelles, à cette même date, l'établissement n'a pas reçu les justificatifs nécessaires au paiement des dépenses.

AE, CP et solde budgétaire										
Dépenses							Recettes globalisées			
	AE 2021			CP 2021			RE 2021			
	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	BR	exécuté	taux exécution	
Personnel	70,6 M€	69,7 M€	99%	70,6 M€	69,7 M€	99%	84,4 M€	85,6 M€	101%	SCSP
Fonctionnement	18,3 M€	16,1 M€	88%	18,1 M€	17,6 M€	97%	3,6 M€	2,5 M€	69%	Autres financements de l'État et publics
Investissement	3,5 M€	2,6 M€	76%	4,7 M€	3,8 M€	79%	5,5 M€	6,8 M€	124%	Autres recettes propres
Total	92,4 M€	88,3 M€	96%	93,4 M€	91,0 M€	97%	93,5 M€	94,9 M€	102%	Total
Solde budgétaire : excédent				0,0 M€	3,9 M€					Solde budgétaire : déficit

Les données du budget en encaissements et décaissement sont analysées dans les pages qui suivent par grands postes.

I.1.1/ Recettes

Le montant des encaissements de l'exercice 2021 s'élève à 94,9 M€. La SCSP représente, comme l'an dernier, un peu plus de 90% des encaissements. L'augmentation des recettes entre 2020 et 2021 (+ 2,2 M€) est avant tout due à l'augmentation de la SCSP : + 1,7 M€, celle des ressources propres étant de + 0,5 M€.

Recettes encaissées : évolution entre 2020 et 2021 et exécution 2021

Exercice	2020	BR 2021	2021	$\Delta = 21-20$	21 – BR 21	taux exécution
SCSP	83,9 M€	84,4 M€	85,6 M€	1,7 M€	1,2 M€	101%
Recettes propres	8,8 M€	9,1 M€	9,3 M€	0,5 M€	0,2 M€	102%
Total	92,7 M€	93,5 M€	94,9 M€	2,2 M€	1,4 M€	102%

▪ SCSP : 85,6 M€

Le montant de la SCSP augmente de + 1,7 M€ entre les exercices 2020 et 2021 et il s'élève à 85,6 M€. La masse salariale représente un peu plus 90% du montant de la SCSP, dont 59% pour les normaliens (élèves et CDSN, 45,4 M€). L'augmentation est due à des mesures de nature différente :

– mesures nouvelles : 1,8 M€

- financement exceptionnel accordé en appui à la stratégie de l'établissement : 1 000 k€, dont 500 k€ pérennes (financement pérenne à intégrer lors du 1^{er} premier budget rectificatif 2022),
- mesures réglementaires dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR) : 394 k€,
- avance au titre du plan égalité - part des boursiers dans les filières sélectives : 200 k€ (dépenses en 2022),
- co-financement à hauteur de 150 k€ du projet « Système d'information immobilier » dans le cadre du dialogue stratégique de gestion (dépenses en 2022),

– ajustements : – 0,1 M€

- contribution à la mise en place de l'UFTAM (Université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée) : + 25 k€ (50 k€ au total, dépenses en 2021 et 2022),
- financement de surcoûts dus à la crise sanitaire : – 135 k€ (financement 2021 à hauteur de 63 k€),
- non-financement de la compensation apprentissage en 2021 : – 56 k€,
- divers ajustements dont IUF (Institut universitaire de France) et contrat doctoral fléché sur des actions de coopération internationale : + 113 k€.

Le montant définitif de la SCSP est supérieur de + 1,2 M€ à celui prévu lors du budget rectificatif. Cet écart est avant tout dû au financement exceptionnel accordé en appui à la stratégie de l'établissement (1 M€) mais aussi au financement dans le cadre de l'UFTAM (50 k€) et à divers ajustements (montant total : 171 k€) dont le financement de la chaire de professeur junior en économie (55 k€, avance), un contrat doctoral fléché sur des actions de coopération internationale (10 k€, avance) et le remboursement de dépenses suite à la crise sanitaire (34 k€).

▪ Recettes encaissables hors SCSP : 9,3 M€

Le montant des recettes encaissées en 2021 hors SCSP s'élève à 9,3 M€. L'augmentation de + 0,5 M€ entre 2020 et 2021 n'est qu'apparente car elle inclut un remboursement à hauteur de 0,3 M€ de la TVA suite à l'augmentation du coefficient de taxation forfaitaire entre les deux exercices (passage de 46% à 62%) avec un montant de dépenses en 2021 plus élevé que les années précédentes suite à l'installation de l'École sur son nouveau campus (ajustement qui selon les années conduit à un encaissement ou à une dépense supplémentaire).

Les encaissements de l'année 2021 proviennent de contrats en cours d'exécution ou de solde de contrats achevés les années précédentes. Il est à noter que deux versements correspondant à des financements publics pour les activités de recherche reçus fin 2021 n'ont pas fait l'objet de prise en compte budgétaire sur l'exercice 2021 et ils seront pris en compte en 2022 (montant total : 0,6 M€).

La répartition des encaissements par typologie, présentée dans le tableau ci-après, correspond à l'indicateur contractuel des ressources propres complété par les recettes spécifiques au campus de Cachan.

Recettes propres encaissées : évolution entre 2018 et 2021 (indicateur contractuel)

Exercice	2018		2019		2020		2021		écart
	(a)	%	(b)	%	(c)	%	(d)	%	(e)=(d)-(c)
Droits d'inscription et CVEC	0,7 M€	8%	0,8 M€	9%	0,7 M€	8%	0,7 M€	8%	0,0 M€
Formation continue	0,2 M€	2%	0,2 M€	2%	0,5 M€	6%	0,4 M€	4%	-0,1 M€
Taxe d'apprentissage	0,1 M€	2%	0,1 M€	1%	0,1 M€	2%	0,2 M€	2%	0,1 M€
Mécénat, dons et legs					0,1 M€	1%	0,1 M€	1%	0,0 M€
Subventions (hors SCSP)	3,1 M€	39%	3,3 M€	35%	3,9 M€	46%	2,4 M€	27%	-1,5 M€
dont ANR hors PIA	0,9 M€	11%	1,1 M€	12%	1,6 M€	19%	0,5 M€	6%	-1,1 M€
ANR – PIA Idex Paris-Saclay	0,6 M€	7%	0,7 M€	8%	0,1 M€	2%	0,2 M€	2%	0,0 M€
ANR – PIA autres	0,1 M€	1%	0,0 M€	0%	0,3 M€	3%			-0,3 M€
Régions	0,0 M€	1%	0,0 M€	0%	0,0 M€	0%	0,0 M€	0%	0,0 M€
État	0,2 M€	2%	0,1 M€	1%	1,1 M€	13%	0,5 M€	5%	-0,6 M€
Union européenne	0,4 M€	5%	0,7 M€	7%	0,4 M€	4%	0,7 M€	8%	0,3 M€
autres subventions	0,9 M€	11%	0,6 M€	6%	0,5 M€	5%	0,6 M€	7%	0,2 M€
Autres contrats	3,8 M€	47%	4,6 M€	49%	2,4 M€	28%	3,6 M€	40%	1,2 M€
dont recherche	3,3 M€	40%	4,0 M€	43%	2,2 M€	26%	3,2 M€	35%	1,0 M€
mises à disposition de personnel	0,3 M€	4%	0,4 M€	4%	0,2 M€	2%	0,1 M€	1%	-0,1 M€
concours de recrutement des élèves	0,2 M€	2%	0,1 M€	1%	0,0 M€	0%	0,1 M€	1%	0,0 M€
autres	0,1 M€	1%	0,1 M€	1%	0,0 M€	0%	0,3 M€	3%	0,3 M€
Rupture d'engagement décennal			0,2 M€	2%	0,6 M€	7%	1,0 M€	11%	0,4 M€
Autres recettes	0,1 M€	2%	0,1 M€	1%	0,2 M€	3%	0,6 M€	7%	0,4 M€
Total des recettes de l'indicateur contracuel	8,1 M€	100%	9,2 M€	100%	8,5 M€	100%	9,0 M€	100%	0,5 M€
Recettes spécifiques au campus de Cachan	1,6 M€		0,7 M€		0,2 M€		0,3 M€		0,0 M€
Total des recettes hors SCSP	9,7 M€		10,0 M€		8,8 M€		9,3 M€		0,5 M€

L'évolution du montant des recettes encaissées entre 2020 et 2021 résulte de postes qui sont en augmentation dont :

- les ruptures d'engagement décennal : + 400 k€,
- le remboursement en 2021 de la TVA suite à l'augmentation du coefficient de taxation forfaitaire entre 2019 et 2020 : 330 k€ (comptabilisé à la rubrique autres recettes),
- le groupement de commande pour des abonnements à des revues à partir de 2021 : 176 k€ (rubrique autres recettes),

et de postes qui sont en diminution dont :

- le financement CPER (contrats de plan État-Région) pour le mésocentre de calcul Ruche commun à CentraleSupélec et hébergé à l'IDRIS (Institut du développement et des ressources en informatique scientifique du CNRS) : – 599 k€ (dernière tranche du financement de 0,5 M€ contre 1,0 M€ pour la précédente),
- la formation continue : – 100 k€, diminution due à des délais importants de mise à jour de la dénomination sociale de l'École par les OPCO (opérateurs de compétences) qui ont conduit à reporter en 2022 les encaissements, sans les décalages le montant aurait été stable (+ 6 k€).

Le montant des encaissements liés aux activités de recherche hors financement CPER est stable entre 2020 et 2021 (– 39 k€). Le montant des recettes propres des activités de recherche (incluant le financement CPER) représente 56% des ressources propres de l'indicateur contractuel en 2021, contre 67% en 2020. Le Centre Borelli et le LMT contribuent à hauteur de 73% à ces recettes et le CPER à 9%.

Les subventions représentent 27% des recettes hors SCSP en 2021, contre 46% en 2020, et le montant des autres contrats 40% en 2021, contre 28% en 2020. Ainsi la répartition des recettes est variable en fonction des exercices.

Le montant des recettes encaissées en 2021 est proche du montant inscrit au budget (taux d'exécution de 102%), cependant avec une ventilation entre les différents types qui s'écarte de celle prévue.

Après avoir connu une baisse depuis 2017, le montant des contrats de recherche gérés par l'École et signés en 2021 est en augmentation : 12,7 M€ contre 7,4 M€ en moyenne entre 2017 et 2020. Près de la moitié des contrats signés en 2021 (6,0 M€) provient de quatre conventions : deux ERC

(montant total : 2,9 M€), un EquipEx+ (2,0 M€) et une prestation (1,1 M€). À ces contrats il conviendrait d'ajouter ceux qui sont gérés par le CNRS, INRIA et l'Université Paris-Saclay⁴.

Contrats de recherche : évolution du montant des contrats signés entre 2017 et 2021

Exercice	2018	2019	2020	2021
Montant des contrats de recherche signés	7,4 M€	7,3 M€	6,9 M€	12,7 M€

I.1.2/ Autorisations d'engagement et crédits de paiement

a/ Dépenses de masse salariale et ETPT : AE = CP = 69,7 M€ et ETPT = 1 427

Les dépenses de masse salariale de l'exercice 2021 s'élève à 69,7 M€ avec un nombre d'ETPT (équivalent temps plein travaillé)⁵ de 1 427.

Après neutralisation de la prime de structuration et des variations dues à la crise sanitaire (prolongation de contrats doctoraux, heures complémentaires, indemnités de jury de concours, prime Covid...), les dépenses de masse salariale augmentent de + 0,7 M€ entre 2020 et 2021.

L'évolution des ETPT entre 2020 et 2021 est donnée dans le tableau ci-après. Les dépenses de masse salariale sont ensuite détaillées par type de postes et les évolutions analysées.

⁴ : gestion des conventions de recherche au 31/12/2021 (Labo-ENS désigne les activités du laboratoire exécutées au sein de l'ENS) :

- ENS : Centre Borelli-ENS, CEPS, LMT, LuMin, LURPA
- CNRS : LBPA, MSH, PPSM, SATIE-ENS
- Université Paris-Saclay : LMF
- ENS et CNRS selon l'employeur du porteur : IDHES-ENS et ISP-ENS

⁵ ETPT (équivalent temps plein travaillé) : unité de décompte tenant compte de la quotité de temps de travail et de la période d'activité sur l'année
ETP (équivalent temps plein) : photographie au 31/12/n de l'effectif présent proratisé par la quotité de temps de travail

Tableau des ETPT : évolution entre 2020 et 2021

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
			2020	2021	Δ = 2021-2020	2020	2021	Δ = 2021-2020	2020	2021	Δ = 2021-2020
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants	Permanents	Titulaires	150	149	-1				150	149	-1
		CDI				3	4	1	3	4	1
	Non permanents	CDD	74	83	9	56	57	1	131	140	10
Sous-total enseignants-chercheurs			225	232	7	59	61	2	284	293	9
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			904	907	3				904	907	3
BIATSS	Permanents	Titulaires	118	116	-3				118	116	-3
		CDI	12	16	4	9	7	-1	21	23	3
	Non permanents	CDD	38	46	8	44	42	-3	83	88	5
Sous-total Biatss			169	177	9	53	49	-4	222	226	5
Totaux			1 298	1 317	19	112	110	-3	1 410	1 427	17
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 450								

L'augmentation du nombre d'ETPT enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants (+ 9 ETPT) entre 2020 et 2021 est essentiellement due à la prolongation de contrats doctoraux suite à la crise sanitaire (+ 6 ETPT) et aux recrutements d'ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche, +3 ETPT).

Le nombre d'ETPT des personnels Biatss est en augmentation entre les exercices 2020 et 2021 : + 5 ETPT, avec une diminution du nombre de titulaires (– 3 ETPT) et une augmentation du nombre contractuels (+8 ETPT) suite aux difficultés de recrutement rencontrées.

▪ **Normaliens : 34,3 M€**

L'effectif des élèves fonctionnaires stagiaires et la dépense de la masse salariale associée reflètent les recrutements de ces dernières années ainsi que les mouvements en cours de scolarité à l'initiative de l'élève (projet d'études ou césure) ou suite à un échec (année de congé pour insuffisance de résultat (CIR)) conduisant à un congé sans traitement (CST), les redoublements pour raisons médicales et les démissions à l'initiative de l'élève ou suite à une exclusion, ainsi que des mesures règlementaires.

Le nombre d'ETPT des élèves fonctionnaires stagiaires augmente de + 3 ETPT entre 2020 et 2021 avec + 11 ETP au 31/12. Le détail par année est précisé dans le tableau ci-après.

Élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés : évolution entre 2017 et 2021

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	$\Delta = 21 - 20$
ETP normaliens au 31/12	904	918	905	909	920	11
<i>1^{re} année</i>	214	217	214	207	213	6
<i>2^e année</i>	212	222	233	251	237	-14
<i>3^e année</i>	250	251	228	229	253	24
<i>4^e année</i>	228	228	230	222	217	-5
ETPT normaliens	882	903	909	904	907	3

L'augmentation du nombre d'ETP sur le dernier trimestre 2021 s'explique par une diminution (- 31) du nombre de normaliens en congé sans traitement (CST) : 79 au 31/12/2021 contre 110 au 31/12/20 ; alors que les années précédentes les flux entrant et sortant en cours de scolarité s'équilibraient comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Entre 2017 et 2020, le nombre de normaliens en CST était en moyenne de 112.

Élèves fonctionnaires stagiaires en congés sans traitement (CST) : évolution entre 2017 et 2021

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021	$\Delta = 21 - 20$	BI 2022
CST au 31/12	119	107	110	110	79	-31	78

Masse salariale des normaliens : évolution entre 2010 et 2021 et exécution 2021

Exercice	2020	BR 2021	2021	$\Delta = 21-20$	21 – BR 21	taux exécution
Masse salariale normaliens	34,1 M€	34,4 M€	34,3 M€	0,1 M€	-0,1 M€	99,6%

Les dépenses de masse salariale des normaliens augmentent de + 132 k€ entre 2020 et 2021. Cette évolution résulte d'augmentations et de diminutions détaillées ci-après :

- flux entrants et sortants des élèves fonctionnaires stagiaires : + 108 k€,
- mesures règlementaires : + 71 k€ ainsi réparties :
 - revalorisation de l'indice majoré des élèves de 1^{re} année suite aux deux augmentations successives du SMIC (janvier et octobre) : + 75 k€ (mesure non financée à date),
 - augmentation de l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) : + 20 k€ (77 k€ en 2021, non financée),
 - divers ajustements : – 24 k€,
- décalage en 2022 de versement de l'indemnité compensatrice CSG (contribution sociale généralisée) : – 46 k€.

Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale des normaliens est de 99,6%. La sous-exécution (126 k€) est due à quelques situations administratives d'élèves normaliens non statuées lors de l'élaboration du budget rectificatif et prise en compte dans la projection budgétaire.

▪ Personnels « ENS » : 32,0 M€

Les dépenses de masse salariale des personnels dit « ENS »⁶ s'élèvent à 32,0 M€ dont 0,3 M€ au titre de la prime de restructuration versée aux personnels lors d'un changement de résidence familiale ou ayant choisi un étalement sur 2020 et 2021.

⁶ Personnels « ENS » : enseignants, enseignants-chercheurs, doctorants et Biatss non financés sur contrat de recherche et les actions de formation continue

Masse salariale « ENS » hors prime de restructuration : évolution entre 2010 et 2021 et exécution 2021

Exercice	2020	BR 2021	2021	$\Delta = 21-20$	21 – BR 21	taux exécution
Masse salariale « ENS »	30,8 M€	32,1 M€	31,7 M€	0,9 M€	-0,5 M€	99%

Après neutralisation de la prime de restructuration (2,0 M€ versés en 2020 et 0,3 M€ en 2021), l'augmentation de la masse salariale entre les exercices 2020 et 2021 s'élève à + 0,9 M€ ainsi décomposé :

- glissement vieillesse technicité positif (GVT positif)⁷ prenant en compte les avancements d'échelon et de grade ainsi que les promotions de corps (GVT négatif comptabilisé avec les flux de personnels) : + 347 k€ (non financé par la SCSP),
- mesures règlementaires : LPR (loi programmation recherche) et PPCR (parcours professionnel carrière rémunération), augmentation du SMIC, forfait mobilité durable... : + 102 k€ (mesures partiellement financées),
- flux d'entrée et flux de sortie correspondant aux départs (impact à la baisse) et aux recrutements d'agents (impact à la hausse) : + 87 k€,
- ajustements dus à la crise sanitaire (dépenses supplémentaires en 2021 suite à la prolongation des contrats doctoraux, réintroduction de moindres dépenses de 2020 (indemnités de jury de concours, heures complémentaires et vacations) et moindre dépense suite au versement en 2020 de la prime Covid) : + 344 k€.

⁷ Pour expliquer l'évolution de la masse salariale liée à la structure d'emplois le glissement vieillesse technicité (GVT) est introduit. Il se décompose en :

- effet glissement (G) : impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement ;
- effet vieillesse (V) : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de rémunération, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté, et qui se traduit par un avancement sur grille indiciaire ;
- effet technicité (T) : impact sur l'évolution de la masse salariale des changements de grade ou de corps et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles, ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le GVT dû au glissement est comptabilisé avec les flux des personnels. Ce que l'on entend par GVT dans la présentation correspond à l'effet vieillesse et l'effet technicité, encore appelée « GVT positif » et qui traduit l'augmentation de la masse salariale du fait de la progression des agents dans leurs grilles indiciaires (changements d'échelon, de grade ou de corps).

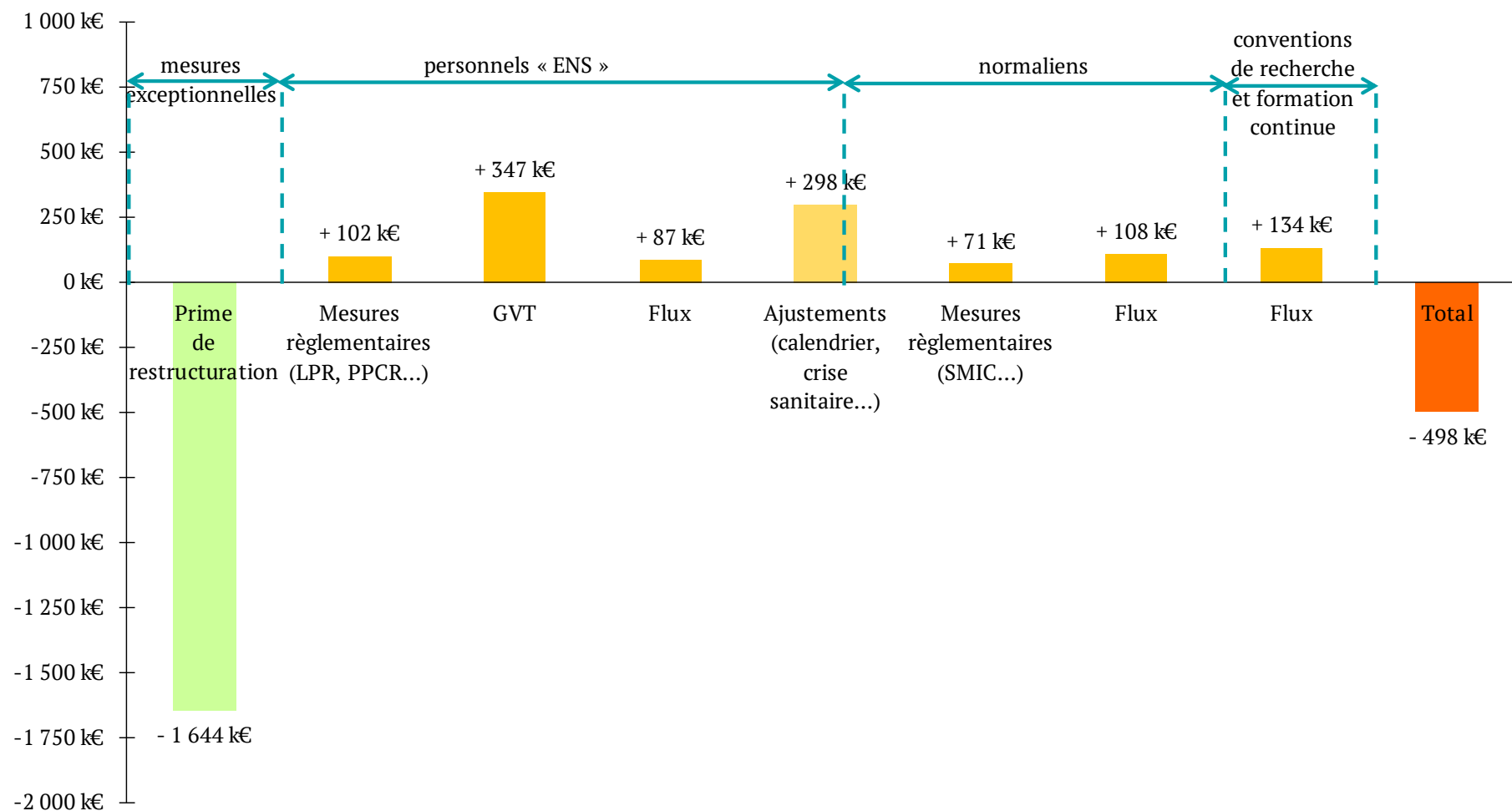
Le taux d'exécution des dépenses de masse salariale des personnels « ENS » est proche de 99% et le montant de la sous-exécution s'élève à 463 k€. La paie de décembre étant clôturée de manière anticipée dès la première quinzaine de novembre, des indemnités de jury de concours n'ont pas pu être payées en 2021. Les décaissements correspondants sont reportés sur l'exercice 2022 et ont donné lieu à des charges à payer pour un montant de 133 k€. De plus, des postes vacants ont été remplacés par le recrutement d'intérimaires qui donne lieu à une dépense de fonctionnement et à une moindre dépense de masse salariale.

▪ **Personnels financés sur des contrats de recherche et prestations de formation continue : 3,4 M€**

Le montant des dépenses de masse salariale relatives à l'activité contractuelle des laboratoires de recherche gérée par l'École s'élève à 3,1 M€ et est stable entre les deux exercices (+ 140 k€), de même que le montant des dépenses relatives à la formation continue qui est de 0,3 M€ (– 6 k€).

La sous-consommation des crédits est due à une activité de la formation continue qui est en deçà de celle prévue lors de la construction du budget initial, et à un décalage de recrutements pour les activités contractuelles.

Mesures ayant un impact sur la masse salariale en décaissement entre 2020 et 2021



Comme indiqué ci-dessous, la masse salariale des normaliens représente près de la moitié de la dépense totale. Les personnels enseignants, enseignants-chercheurs et doctorants représentent 32% et les personnels Biatss 17%.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'évolution entre 2020 et 2021

Exercice	2020		2021		$\Delta = 21-20$	
	(a)	poids	(b)	poids	(c)=(b)-(a)	(c)/(a)
Normaliens	34,1 M€	49%	34,3 M€	49%	0,1 M€	0%
Personnels « ENS »	32,8 M€	47%	32,0 M€	46%	-0,8 M€	-2%
Contrats de recherche	2,9 M€	4%	3,1 M€	4%	0,1 M€	5%
Formation continue	0,3 M€	0%	0,3 M€	0%	0,0 M€	-2%
Total	70,2 M€	100%	69,7 M€	100%	-0,5 M€	-1%

L'ajustement effectué lors de l'unique budget rectificatif conduit à un taux d'exécution de 99% avec un détail par typologie précisé dans le tableau qui suit.

Masse salariale en décaissement : ventilation de l'exécution 2021

Exercice	BR 2021	2021	21 – BR 21	taux exécution
Normaliens	34,4 M€	34,3 M€	-126 k€	100%
Personnels « ENS »	32,5 M€	32,0 M€	-463 k€	99%
Contrats de recherche	3,2 M€	3,1 M€	-191 k€	94%
Formation continue	0,4 M€	0,3 M€	-148 k€	67%
Total	70,6 M€	69,7 M€	-929 k€	99%

▪ Évolution de la masse salariale « ENS » entre 2017 et 2021

Les décaissements de la masse salariale « ENS » hors prime de structuration (financée sur les réserves de l'établissement, montant : 2,3 M€) augmentent de + 0,5 M€ entre 2017 et 2021.

Masse salariale « ENS » : évolution entre 2017 et 2021 hors prime de restructuration (effet en 2020 et 2021)

Exercice (n)	2017 (M)	2018	2019	2020	2021	$\Delta = 21 - 17$	M/ Δ
Personnels « ENS »	31,2 M€	30,6 M€	31,8 M€	30,8 M€	31,7 M€	0,5 M€	1,5%
Augmentation n-1 et n		-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€		

Les principaux facteurs d'évolution sont analysés selon leur nature et les données sont reportées dans le tableau qui suit :

- glissement vieillesse technicité positif (GVT),
- mesures règlementaires (obligatoires et incluant l'effet d'harmonisation à d'autres personnels),
- flux des entrées et des sorties : ils correspondent à l'impact du renouvellement des personnels sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et rémunérés à un niveau de rémunération moins élevé. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Cet effet est le plus soumis à la politique de l'établissement ;
- mesures à l'initiative de l'établissement ;
- « ajustements » : regroupe des variations dues à des décalages de calendrier (par exemple, versement en n+1 d'indemnités de jury de concours de la session de l'année n), des moindres dépenses suite à la crise sanitaire (en 2020, pas d'épreuves orales des concours de recrutement en 1^{re} année et moins d'heures complémentaires et de vacations) qui ont été réintroduites partiellement en 2021, ou à des surcoûts dus à la crise sanitaire (par exemple, prime Covid et prolongation de contrats doctoraux) et aussi, par exemple, à la variation du montant des vacations administratives, notamment pour augmenter les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

**Principaux postes d'évolution de la masse salariale « ENS » entre 2017 et 2021
hors prime de restructuration (effet en 2020 et 2021)**

Exercice	2018	2019	2020	2021	Total
GVT positif	0,3 M€	0,3 M€	0,2 M€	0,3 M€	1,2 M€
Mesures règlementaires	0,2 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,1 M€	0,5 M€
Entrés-sorties	-0,8 M€	0,1 M€	-0,1 M€	0,1 M€	-0,8 M€
Mesures de l'établissement		0,2 M€			0,2 M€
Ajustements	-0,4 M€	0,5 M€	-1,2 M€	0,3 M€	-0,7 M€
Total	-0,6 M€	1,2 M€	-1,0 M€	0,9 M€	0,5 M€

Le glissement vieillesse technicité (GVT) positif du fait des avancements et promotions des titulaires est important : il s'élève à + 1,2 M€ et n'a fait l'objet que d'une compensation en 2018 à hauteur de 139 k€.

L'effet cumulé des entrées et des sorties entre 2017 et 2021 est négatif et il s'élève à – 0,8 M€. Cette diminution correspond à la politique prudentielle de l'École, mais aussi aux effets de la pyramide des âges (59 départs en retraite de 2017 à 2021), aux renouvellements de l'organisation et à l'évolution de la structure d'emplois des personnels Biatss (plus de personnels contractuels).

Les mesures à l'initiative de l'établissement correspondent à la mise en place en 2019 de la politique indemnitaire des personnels Biatss dans le cadre de la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, mesure non financée).

Les mesures règlementaires intervenues sur la période considérée contribuent à l'augmentation pour un montant de + 0,5 M€ et elles sont pour la plupart compensées.

b/ Fonctionnement hors masse salariale : AE= 16,1 M€ et CP = 17,6 M€

Les montants des crédits de fonctionnement et d'investissement exécutés en 2020 et 2021 et inscrits au budget rectificatif 2021 sont reportés dans les tableaux ci-dessous.

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : évolution entre 2020 et 2021

Exercice	AE			CP		
	2020	2021	$\Delta = 21-20$	2020	2021	$\Delta = 21-20$
Fonctionnement	19,0 M€	16,1 M€	-2,9 M€	25,2 M€	17,6 M€	-7,6 M€
Investissement	5,7 M€	2,6 M€	-3,1 M€	5,3 M€	3,8 M€	-1,5 M€

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : exécution 2021

Exercice	AE				CP			
	BR 2021	2021	21 – BR 21	taux exécution	BR 2021	2021	21 – BR 21	taux exécution
Fonctionnement	18,3 M€	16,1 M€	-2,3 M€	88%	18,1 M€	17,6 M€	-0,5 M€	97%
Investissement	3,5 M€	2,6 M€	-0,8 M€	76%	4,7 M€	3,8 M€	-1,0 M€	79%

Les dépenses de fonctionnement hors masse salariale couvrent des dépenses courantes de l'établissement mais également des dépenses liées à l'installation de l'établissement sur le campus de Gif. Elles s'élèvent en 2021 à 16,1 M€ en AE et 17,6 M€ en CP dont :

- installation : 0,9 M€ d'AE et 1,6 M€ de CP,
- CDSN : 6,1 M€ d'AE et 6,4 M€ de CP.

En régime permanent le montant des dépenses pour les CDSN devrait être de 9 M€. Les moindres dépenses de 2021 et des exercices précédents sont reportées sur l'exercice 2022 et elles sont neutres sur le compte de résultat car une charge à payer a été passée. La sous-consommation des AE pour les CDSN à hauteur de 1,5 M€ (correspondant à 18 contrats) explique l'essentiel de la sous-consommation des AE qui s'élève à 2,2 M€. La non-

revalorisation du financement des CDSN a conduit à des incompréhensions de la part des établissements employeurs et ralenti la signature des conventions de versement des fonds.

Le bilan du cumul de la consommation des crédits au 31/12/2021 pour les CDSN est précisé dans le tableau ci-dessus. Les crédits sous-consommés (7,5 M€) abondent la trésorerie de l'établissement en attendant que les fonds soient versés aux établissements.

CDSN : bilan des autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP)

CDSN	AE		CP		
	consommation	reste à engager	consommation	reste à verser	reste à verser à
	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	au 31/12/2021	partir de 2022
	31,9 M€	12,6 M€	21,8 M€	7,5 M€	15,2 M€

Des décalages dans les signatures de conventions de mise à disposition de personnels (dont des missions d'enseignement) conduisent à une sous-consommation des AE à hauteur de 0,4 M€ et des CP pour un montant de 0,3 M€. Quant aux conventions de recherche, la sous-consommation des AE s'élève à 0,1 M€ et celle des CP à 0,2 M€. Ces dépenses sont reportées sur l'exercice 2022.

Afin de faciliter la comparaison entre les exercices, les dépenses relatives à l'installation de l'établissement ainsi qu'aux CDSN ont été neutralisées afin d'avoir des périmètres plus facilement comparables. Le bilan du coût des opérations de transfert et d'installation est effectué dans la section suivante.

Autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP) : évolution entre 2020 et 2021
(hors dépenses exceptionnelles d'installation et CDSN)

Dépenses						
	AE			CP		
	2020	2021	$\Delta = 21-20$	2020	2021	$\Delta = 21-20$
Personnel	68,2 M€	69,3 M€	1,1 M€	68,2 M€	69,3 M€	1,1 M€
Fonctionnement	8,6 M€	9,1 M€	0,5 M€	9,3 M€	9,7 M€	0,4 M€
Investissement	2,9 M€	1,9 M€	-1,1 M€	2,8 M€	1,7 M€	-1,1 M€
Total	79,7 M€	80,3 M€	0,6 M€	80,2 M€	80,7 M€	0,5 M€

Avec ce retraitement, le montant des AE de fonctionnement augmente de + 0,5 M€ et celui des CP de + 0,4 M€, variation qui correspond à l'activité contractuelle de recherche, avec cependant les dépenses d'exploitation et maintenance qui sont en augmentation entre les deux exercices et certains postes de dépenses de pilotage qui sont à la baisse, notamment suite à la crise sanitaire.

c/ Investissement : AE= 2,6 M€ et CP = 3,8 M€

L'établissement a mis en place au cours du dernier contrat quinquennal un programme pluriannuel d'investissement financé sur les excédents des exercices (fonds stratégique « Foster ») afin d'installer des équipements scientifiques pour la formation et la recherche directement sur le campus de Gif et de renouveler des équipements qui étaient trop vétustes pour être déménagés. Un étalement de ces dépenses jusqu'en 2022 est prévu (certains délais de livraison peuvent atteindre une année). Des équipements informatiques bâtementaires ont également été acquis dans le cadre de l'installation. Une fois ces achats déduits, les dépenses d'investissement diminuent entre les exercices 2020 et 2021 de – 1,1 M€. Cette évolution est avant tout due à l'achat de nœuds de calcul pour le mésocentre de calcul HPC-Moulon dans le cadre du CPER avec une dépense moindre en 2021 qu'en 2020 (– 0,7 M€) mais aussi à des investissements informatiques pour répondre à la crise sanitaire et permettre le télétravail.

La sous-exécution à hauteur de – 0,8 M€ en AE et – 1,0 M€ en CP résulte d'une part du programme pluriannuel d'investissement (– 0,4 M€ en AE

et CP) et d'équipements bâtimentaires et informatiques (– 0,4 M€ en AE et – 0,2 M€ en CP), de décalage de livraison de biens financés sur des contrats de recherche (– 0,4 M€ en CP). Ces dépenses doivent être reprogrammées.

I.1.3/ Bilan des dépenses exceptionnelles d'installation

L'ensemble des opérations exceptionnelles de transfert et d'installation dans le nouveau bâtiment, évalué en 2018 à 25 M€, est entièrement financé sur les fonds propres de l'établissement. Le bilan de ces dépenses au 31 décembre 2021 est donné dans les tableaux ci-après. Fin 2021, près de 21 M€ de dépenses exceptionnelles d'installation ont été engagés dont un peu plus de 4 M€ directement pour la formation et la recherche. La reprogrammation des dépenses d'installation qui n'ont pas exécutées en 2021 et celles inscrites au budget initial 2022 conduisent à un montant total de 25 M€ dont 6 M€ directement pour la formation et la recherche.

Dépenses exceptionnelles d'installation hors équipements scientifiques : cumul des AE et CP

Exercice	Cumul au 31/12/21	
	AE	CP
Masse salariale - prime	2,3 M€	2,3 M€
Fonctionnement	12,4 M€	11,7 M€
dont déménagement	4,3 M€	4,0 M€
double site	1,2 M€	1,2 M€
dont mobilier	4,7 M€	4,7 M€
informatique	1,2 M€	0,9 M€
travaux du preneur	0,6 M€	0,6 M€
divers (communication...)	0,3 M€	0,3 M€
Investissement	1,8 M€	1,7 M€
dont mobilier	0,6 M€	0,6 M€
informatique	0,9 M€	0,9 M€
travaux du preneur	0,2 M€	0,2 M€
Total	16,5 M€	15,7 M€

Dépenses d'équipements scientifiques et petits matériels pour la formation et le recherche (Foster) : cumul des AE et CP

Exercice	Cumul au 31/12/21	
	AE	CP
Fonctionnement	0,3 M€	0,3 M€
Investissement	3,8 M€	3,6 M€
Total	4,2 M€	3,9 M€

I.2/ Budget en droits constatés

La présentation du budget en droits constatés⁸ permet d'avoir des éléments complémentaires sur l'activité de l'établissement par rapport au budget en encaissements et en décaissements.

Le montant de la subvention pour charges de service public (SCSP) en droits constatés est identique à celui encaissé même si des dépenses sont prévues sur les exercices suivants (par exemple, financement pour le système d'information immobilier et le plan égalité). Les recettes enregistrées sur les activités contractuelles retracent leur degré d'avancement et diffèrent donc des encaissements.

Le montant des dépenses de masse salariale diffère du montant des dépenses décaissées car il prend en compte les charges à payer ainsi que les passifs sociaux (par exemple, compte épargne temps et congés annuels). Des charges à payer de fonctionnement sont également prises en compte (par exemple, reversement à effectuer aux établissements employeurs de normaliens ayant obtenu un CDSN et fluides consommés fin 2021).

Des opérations pour ordre relatives aux amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années) et aux provisions impactent également le budget en droits constatés. Par exemple, le solde de la provision effectuée en 2019 pour financer la prime de restructuration a été repris. La provision a impacté le compte de résultat en 2019 et sa reprise en 2021 permet de neutraliser la dépense qui n'impacte pas le compte de résultat de l'exercice 2021.

Comme on peut le constater dans les tableaux ci-après, le budget en droits constatés connaît des évolutions significatives entre les deux exercices suite au transfert de l'établissement avec une diminution des dépenses de fonctionnement.

L'unique budget rectificatif de fin d'exercice a permis d'ajuster les dépenses, avec un taux d'exécution de 99% pour les charges. Les recettes supplémentaires évoqués précédemment se retrouvent au niveau du budget en droits constatés avec un taux d'exécution de 103%. La différence de 4 points entre le taux d'exécution conduit à un excédent (+ 4,8 M€) supérieur à celui prévu au budget rectificatif (+ 1,1 M€).

⁸ Le budget en droits constatés correspond au rattachement à un exercice budgétaire (une année civile) des dépenses et des recettes dès la naissance du fait générateur, qu'elles aient été payées ou perçues les années précédentes ou qu'elles le soient les exercices suivants. Les dépenses non décaissables (sans impact sur la trésorerie) sont prises en compte : amortissements (qui valorisent l'usure des biens immobilisés ou leur obsolescence au fil des années), provisions, dépenses réalisées en attente de factures, de même que les recettes non encaissables : recettes d'amortissement, reprises sur provision et recettes en attente d'encaissement. Le budget en droits constatés permet d'obtenir une vision de l'état prévisionnel de la situation patrimoniale de l'établissement.

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	2020	2021	Δ = 21-20		2020	2021	Δ = 21-20
Personnel	69,8 M€	69,8 M€	0,0 M€	Subventions de l'État	83,9 M€	85,6 M€	1,7 M€
Fonctionnement autre que les charges de personnel	34,2 M€	23,2 M€	-11,1 M€	Autres subventions	1,7 M€	2,8 M€	1,0 M€
				Autres produits	8,2 M€	9,3 M€	1,2 M€
Total des charges	104,0 M€	92,9 M€	-11,1 M€	Total des produits	93,8 M€	97,7 M€	3,9 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice		4,8 M€		Résultat prévisionnel : perte	10,2 M€		
Total	104,0 M€	97,7 M€		Total	104,0 M€	97,7 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	2020	2021	Δ = 21-20
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10,2 M€	4,8 M€	15,0 M€
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3,7 M€	2,4 M€	-1,3 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2,2 M€	0,7 M€	-1,6 M€
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,5 M€	0,6 M€	0,2 M€
= CAF ou IAF	-9,2 M€	5,9 M€	15,1 M€

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	2020	2021	Δ = 21-20		2020	2021	Δ = 21-20
Insuffisance d'autofinancement	9,2 M€			Capacité d'autofinancement		5,9 M€	
Investissements	5,3 M€	3,8 M€	-1,6 M€	Financement de l'actif par l'État	1,2 M€	0,7 M€	-0,5 M€
				Financement de l'actif par des tiers	0,7 M€	0,3 M€	-0,4 M€
Total des emplois	14,6 M€	3,8 M€		Total des ressources	1,9 M€	6,8 M€	
Apport au fonds de roulement		3,1 M€		Prélèvement fonds de roulement	12,7 M€		

Compte de résultat prévisionnel							
Charges				Produits			
	BR 2021	exécuté	taux ex.		BR 2021	exécuté	taux ex.
Personnel	70,5 M€	69,8 M€	99%	Subventions de l'État	84,4 M€	85,6 M€	101%
Fonctionnement autre que les charges de personnel	23,2 M€	23,2 M€	100%	Autres subventions	2,7 M€	2,8 M€	103%
				Autres produits	7,7 M€	9,3 M€	122%
Total des charges	93,7 M€	92,9 M€	99%	Total des produits	94,8 M€	97,7 M€	103%
Résultat prévisionnel : bénéfice	1,1 M€	4,8 M€		Résultat prévisionnel : perte			
Total	94,8 M€	97,7 M€		Total	94,8 M€	97,7 M€	

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)			
	BR 2021	exécuté	taux ex.
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)	1,1 M€	4,8 M€	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2,0 M€	2,4 M€	118%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,5 M€	0,7 M€	123%
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0,8 M€	0,6 M€	81%
= CAF ou IAF	1,8 M€	5,9 M€	

Tableau de financement							
Emplois				Ressources			
	BR 2021	exécuté	taux ex.		BR 2021	exécuté	taux ex.
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	1,8 M€	5,9 M€	
Investissements	4,5 M€	3,8 M€	83%	Financement de l'actif par l'État	0,5 M€	0,7 M€	136%
				Financement de l'actif par des tiers	0,6 M€	0,3 M€	53%
Total des emplois	4,5 M€	3,8 M€		Total des ressources	2,9 M€	6,8 M€	
Apport au fonds de roulement		3,1 M€		Prélèvement fonds de roulement	1,6 M€		

I.2.1/ Recettes

Hors reprise de provision pour l'installation, d'un montant de 2,2 M€ en 2020 et 0,3 M€ en 2021, le montant des titres de recettes de fonctionnement et d'investissement augmente de +5,0 M€ entre 2020 et 2021. Cette évolution résulte des variations de nature différente analysées ci-après, certaines étant spécifiques à l'exercices 2021.

▪ Subvention pour charges de service public (SCSP)

Comme indiqué précédemment, la SCSP augmente de + 1,7 M€ entre 2020 et 2021 ainsi décomposé :

- financement exceptionnel accordé en appui à la stratégie de l'établissement à hauteur de 1 000 k€, dont 500 k€ pérennes,
- mesures dans le cadre de la LPR : 394 k€,
- financement dans le cadre du dialogue stratégique de gestion : 150 k€ (dépenses en 2022),
- avance au titre du plan égalité des chances : 200 k€ (dépenses en 2022).

Hors opérations pour ordre, la SCSP représente 87,6% des recettes.

▪ Autres recettes

Le montant des titres de recettes de fonctionnement (hors reprise de provision pour l'installation) et d'investissement augmente de + 3,1 M€ entre 2020 et 2021. Cette évolution résulte avant tout de :

- ruptures d'engagement décennal de normaliens ou défauts d'information de leur part et reprise d'une partie de la provision pour risque pour faire face à des impayés (cf. bilan ci-après) : + 796 k€,
- augmentation des recettes relatives à l'activité contractuelle : + 1 757 k€ dont 897 k€ concernant des conventions pluriannuelles actives en 2022 pour lesquelles les dépenses seront exécutées à partir de 2022 (l'augmentation propre à l'exercice 2021 est de 677 k€),
- remboursement de la TVA suite à l'augmentation du coefficient de taxation forfaitaire entre 2019 et 2020 : 330 k€,
- recettes relatives à la formation continue : 186 k€,
- taxe d'apprentissage : + 59 k€,

Les recettes de l'activité contractuelle augmentent de + 677 k€ avec une baisse des subventions d'investissement (– 862 k€) et une augmentation des recettes de fonctionnement (+ 1 539 k€).

L'exercice budgétaire de la formation continue est excédentaire en 2021 (+ 163 k€) et conduit à un cumul du résultat sur 3 ans de + 128 k€.

L'écart entre le budget prévisionnel et le budget exécuté (+ 2,8 M€) résulte :

- de la SCSP : + 1,2 M€ (cf. détails à la rubrique encaissements),
- de recettes de l'engagement décennal : + 0,7 M€,
- du remboursement de la TVA : + 0,3 M€,
- des recettes de conventions pluriannuelles qui seront exécutées en 2022 : + 0,9 M€.

Le montant des titres de recettes émis depuis 2018 suite à des ruptures d'engagement décennal de normaliens ou à un défaut d'information de leur part s'élève à 4,4 M€. Le montant des recettes encaissées est cependant bien en deçà de celui des titres émis : au 31 décembre 2021, le montant des encaissements s'élève à 1,8 M€ et celui des restes à recouvrer à 2,7 M€ dont certains font l'objet d'un échéancier de versement. Tout défaut d'information de la part d'un ancien élève équivaut à une rupture de l'engagement décennal et entraîne automatiquement la mise en œuvre de la procédure individuelle de demande de remboursement et l'émission d'un titre de recettes. Le montant des titres de recettes émis est ainsi susceptible d'être revu afin de prendre en compte les situations qui sont à l'heure actuelles inconnues. En 2019 et 2021 des dossiers des années antérieures ont été traités.

Rupture d'engagement décennal : titres de recettes et encaissements entre 2017 et 2021

Exercice	2018	2019	2020	2021	Total
Recette en droits constatés	0,3 M€	2,4 M€	0,6 M€	1,1 M€	4,4 M€
Encaissements		0,2 M€	0,6 M€	1,0 M€	1,8 M€

I.2.2/ Dépenses

La différence entre les dépenses de masse salariale en décaissements et en droits constatés provient des charges à payer et de passifs sociaux (congrés annuels et compte épargne temps).

L'évolution des dépenses de fonctionnement (– 11,2 M€) entre les deux exercices résulte de moindres dépenses dues à l'installation.

Les dépenses d'investissement diminuent entre les deux exercices (– 1,6 M€) en lien avec les évolutions des décaissements évoqués précédemment.

I.2.3/ Grands agrégats

Les grands agrégats du budget principal exécuté en droits constatés de l'exercice 2021 sont les suivants :

- résultat de fonctionnement excédentaire : + 4,8 M€,
- capacité d'autofinancement : + 5,9 M€,
- apport au fonds de roulement : + 3,1 M€.

Les recettes non prévues au budget rectificatif et listées précédemment (+ 3,1 M€) et la sous-consommation de masse salariale (« ENS » et normaliens, – 0,7 M€) expliquent un résultat supérieur de + 3,6 M€ à celui prévu au budget rectificatif.

I.2.4/ Fonds de roulement

En vue d'assurer la continuité et le développement de son activité scientifique sur le campus de Gif-sur-Yvette et de soutenir une nouvelle dynamique, l'École s'est dotée, en 2015, d'une stratégie d'investissement pluriannuelle à travers un fonds stratégique mutualisé (*Foster*) abondé avec les excédents budgétaires. L'établissement a dans le même temps constitué une « réserve » lui permettant de faire face en autonomie aux dépenses liées à l'installation dans le bâtiment (déménagement, mobilier tertiaire et technique et primes de restructuration).

Le fonds de roulement du budget agrégé passe de 24,4 M€ au 31 décembre 2020 à 27,5 M€ à la fin 2021. Il contient cependant des provisions pour

le compte-épargne temps, l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi (ARE) des normaliens et une provision pour des créances douteuses pour un montant total de 1,7 M€, ainsi que des créances de plus de deux ans non provisionnées (0,7 M€, essentiellement suite à des ruptures d'engagement décennal) et des restes à réaliser sur des contrats pour 0,9 M€. Ces montants doivent être déduits afin de déterminer le fonds de roulement mobilisable. Il faut également retrancher les engagements pris par l'établissement pour des dépenses exceptionnelles d'installation (4,1 M€) ainsi que des dépenses pour lesquelles la recette est venue abondée le compte de résultat 2021 (par exemple, projet « Système d'information immobilier » dans le cadre du dialogue stratégique de gestion). Ceci conduit à un fonds de roulement mobilisable à la fin 2021 de 19,5 M€ (cf. tableau ci-après).

Fonds de roulement mobilisable

Fonds de roulement net global au 31/12/2021	27,5 M€
Fonds de roulement lié à des dépenses futures probables ou certaines	7,2 M€
Provisions (CET, ARE, engagement décennal, créances douteuses...)*	1,7 M€
Restes à réaliser sur financements fléchés (SCSP, contrats de recherche)	1,3 M€
Opérations pluriannuelles : équipements scientifiques et solde des opérations d'installation	4,2 M€
Fonds de roulement affecté à des activités particulières	0,1 M€
Excédents relatifs à la formation continue	0,1 M€
Fonds de roulement de l'opération immobilière	0,0 M€
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement	0,7 M€
Créances supérieures à deux ans non provisionnées	0,7 M€
Fonds de roulement non disponible	8,0 M€
Fonds de roulement disponible au 31/12/2021	19,5 M€

* : CET (compte épargne temps), ARE (allocation chômage d'aide au retour à l'emploi)

II/ Budget de l'opération immobilière

Les données du budget exécuté de l'opération immobilière sont précisées ci-après ainsi que celles relatives à l'unique budget rectificatif.

II.1/ Budget en encaissements et décaissements

Le montant de la sous-consommation des crédits, à hauteur de – 1,2 M€ en autorisations d'engagement (AE) et – 2,7 M€ en crédits de paiement (CP), est à mettre en regard du montant du financement de l'opération qui s'élève à 268 M€.

L'écart entre le montant des dépenses de fonctionnement exécuté et le montant inscrit lors du budget rectificatif provient essentiellement du report en 2022 de l'actualisation de la prime d'assurance dommage-ouvrage qui est calculée au vu du coût total définitif de l'opération. De plus, certains travaux de reprise de malfaçons engagés en 2021 n'ayant pas été achevés avant la fin d'exercice, la consommation des CP correspondants a été reportée en 2022.

Concernant les dépenses d'investissement, les délais pris par certaines entreprises pour lever leurs différentes réserves ont entraîné le report des discussions associées à la mise au point des (DGD)⁹, et donc le report de la consommation de crédits en 2022.

Au 31 décembre 2021, les décomptes généraux et définitifs (DGD) de 6 lots sur 15 ont été signés (3 à la fin 2020). Les DGD des autres lots le seront en 2022.

Le montant cumulé des CP exécutés à la fin 2021 s'élève à 216 M€, représentant 81% du montant total des financements attendus. Le montant total des encaissements depuis le début de l'opération s'élève à 264 M€, soit 99% du montant total du financement.

⁹ Le décompte général et définitif (DGD) est un acte qui vient clore financièrement le montant du marché à la fin du chantier.

AE, CP et solde budgétaire						
Dépenses					Recettes globalisées	
	AE 2021		CP 2021		RE 2021	
	BR	exécuté	BR	exécuté	BR	exécuté
Personnel						Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement	1,0 M€	0,4 M€	1,0 M€	0,1 M€		Autres financements publics fléchés
Investissement	3,5 M€	2,8 M€	6,0 M€	4,2 M€		Recettes propres fléchées
Total	4,5 M€	3,3 M€	7,0 M€	4,3 M€		Total
Solde budgétaire : excédent			-7,0 M€	-4,3 M€		Solde budgétaire : déficit

II.2/ Budget en droits constatés

Le budget en droits constatés suit le niveau d'achèvement des travaux ; ainsi les décalages évoqués précédemment se répercutent sur ce budget. L'assurance pendant le chantier (assurance tous risques chantier et responsabilité civile) ainsi que l'assurance contrat collectif de garantie décennale et dommage-ouvrage, payées en 2016, impactent l'exercice 2021.

L'amortissement du bâtiment, à hauteur du montant cumulé des crédits de paiement à la fin 2021 depuis le début de l'opération, a été inscrit au budget avec la décomposition par composant votée lors du conseil d'administration de décembre 2020 (8,8 M€). Cette opération est neutre sur le compte de résultat.

Le terrain a été inscrit au patrimoine de l'établissement pour un montant de 4,5 M€, ce qui explique un montant des recettes et des dépenses d'investissement supérieur au montant des travaux réalisés et aux montants inscrits au budget rectificatif.

Compte de résultat prévisionnel					
Charges			Produits		
	BR 2021	exécuté		BR 2021	exécuté
Personnel			Subventions de l'État		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	9,9 M€	9,2 M€	Autres subventions	1,0 M€	0,4 M€
			Autres produits	8,9 M€	8,8 M€
Total des charges	9,9 M€	9,2 M€	Total des produits	9,9 M€	9,2 M€
Résultat prévisionnel : bénéfice			Résultat prévisionnel : perte		
Total	9,9 M€	9,2 M€	Total	9,9 M€	9,2 M€

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)		
	BR 2021	exécuté
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice ou perte)		
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8,9 M€	8,8 M€
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8,9 M€	8,8 M€
= CAF ou IAF		

Tableau de financement					
Emplois			Ressources		
	BR 2021	exécuté		BR 2021	exécuté
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement		
Investissements	6,0 M€	9,2 M€	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par des tiers	6,0 M€	9,2 M€
Total des emplois	6,0 M€	9,2 M€	Total des ressources	6,0 M€	9,2 M€
Apport au fonds de roulement		0,0 M€	Prélèvement fonds de roulement		

III/ Bilan des actions financées par la CVEC

Créée à la rentrée 2018, la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) vise à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Une partie des fonds collectés par le CROUS au titre de la CVEC est reversée à l'ENS Paris-Saclay en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement. L'inscription des doctorants effectuant leur recherche à l'École se fait depuis 2020 directement à l'Université Paris-Saclay et l'établissement n'a pas perçu la part de la CVEC correspondante.

Conformément aux dispositions réglementaires, l'ENS Paris-Saclay est tenue d'effectuer un bilan annuel de l'utilisation des fonds de la CVEC.

III.1/ Synthèse des actions financées

Au cours de l'année civile 2021, les principales actions menées éligibles aux dispositions réglementaires de la CVEC concernent l'amélioration de l'accueil des étudiants, notamment les outils de communication pour faciliter l'accueil des primo-entrants et des étudiants internationaux, les actions en matière de santé et de prévention, et les projets des associations et des clubs des étudiants pour développer la vie étudiante.

▪ Amélioration de l'accueil

Dans le cadre du dispositif d'accueil, les actions financées ont concerné la communication mise en place lors de la semaine de rentrée (guide d'accueil et goodies) et l'accompagnement des demandes de logement sur le site de Saclay.

L'École a renforcé son action dans l'accompagnement des étudiants pour trouver un logement par la contractualisation de partenariats avec, d'une part, l'entreprise 3WRE pour la mise en place d'une plateforme ImmoJeune et, d'autre part, avec l'entreprise ECLA Management qui propose des prix préférentiels et des conditions privilégiées aux étudiants de l'ENS.

▪ Culture

L'École a continué à développer en son sein l'accueil de résidences d'artistes. Toutefois la crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place tous les projets envisagés.

Le jury du prix littéraire, constitué uniquement d'étudiants, a désigné Laurent Petitmagin, pour son premier roman *Ce qu'il faut de nuit* (aux

éditions Manufacture des livres), comme 21^e lauréat. Il nous a fait l'honneur d'assister à la cérémonie de remise du prix qui s'est tenue le 19 octobre 2021.

▪ Santé et prévention

L'ENS Paris-Saclay est engagée dans l'amélioration de la qualité de vie étudiante par le biais de différents réseaux de prévention, d'actions de formation des responsables associatifs (e.g. organisateurs d'événements festifs), d'actions de sensibilisation et d'information aux étudiants (e.g. informations sur les violences sexistes et sexuelles).

Compte tenu du contexte sanitaire, l'École a financé les consultations d'un psychologue et d'un médecin, deux jours par semaine, pour recevoir les étudiants. Des actions de communication visant à présenter les acteurs et l'ensemble du dispositif de prévention de l'École ont également été prises en charge, en lien avec le dispositif d'accueil, notamment lors la journée *Préambule*. Par ailleurs, l'établissement finance les consultations de médecine préventive incluant les visites des fonctionnaires-stagiaires réglementaires.

▪ Sports

L'ENS Paris-Saclay propose à ses étudiants une offre diversifiée d'activités sportives (rugby, basket, volley, natation, musculation...). Dans ce cadre, elle rémunère des enseignants encadrant les pratiques sportives. Par ailleurs, l'École finance l'acquisition de matériel. Les montants affichés dans le bilan financier ne comprennent pas les activités sportives proposées dans le cadre de la formation ou proposées aux personnels, qui ne sont pas éligibles à la CVEC.

Depuis novembre 2021, les étudiants de l'École ont accès aux nouveaux terrains de sports collectifs extérieurs mutualisés de l'Université Paris-Saclay, situés sur la plaine du Moulon. À partir de la rentrée 2022, l'accès à des salles multi-sports intérieures sera aussi possible, ce qui permettra d'encourager plus la pratique sportive et d'étendre l'offre.

▪ Action sociale

La commission d'exonération des droits d'inscription et d'action sociale a été mise en place en 2019, elle a joué un rôle prépondérant en 2020 et en 2021 dans le contexte de la crise sanitaire. Elle est intervenue pour aider les étudiants à faire face à des situations particulièrement difficiles, exceptionnelles et ponctuelles durant la crise sanitaire.

▪ Subvention aux associations

Les associations de l'École ont bénéficié de soutien pour leur fonctionnement et la mise en œuvre de leurs projets, permettant des financements dans les domaines de la solidarité, de la prévention, des pratiques culturelles, artistiques, et sportives et les événements festifs. Une subvention exceptionnelle a été attribuée au projet Antarctique 2.0°C. Il s'agit du premier projet porté par l'association loi 1901 Juste2.0°C créée en 2020 par 6 normaliens dont 3 de l'ENS Paris-Saclay. Cette expédition scientifique à la voile a pour but d'étudier l'impact de l'anthropisation et du changement climatique des côtes françaises jusqu'en Antarctique ; microbiologie, climatologie, biogéochimie, éthologie, pollution plastique et sociologie ont été à l'honneur durant l'expédition.

Les subventions des projets ont principalement été attribuées après avis de la commission de la vie étudiante (CVE) qui rassemble les représentants étudiants élus de l'établissement.

III.2/ État récapitulatif des dépenses

Sur l'exercice budgétaire 2021, l'ENS Paris-Saclay a reçu 100 k€ de fonds issus de la CVEC, au titre de l'année universitaire 2020-2021 (74 k€) et du premier versement de l'année universitaire 2021-2022 (27 k€).

L'ensemble des actions menées au cours de l'année civile 2021 est détaillé dans le bilan financier ci-après. Le montant total va au-delà du produit de la CVEC et l'École a mobilisé ses fonds propres à hauteur de 119 k€.

Conformément aux dispositions de l'article D841-11 du code de l'éducation, l'ENS Paris-Saclay a consacré près de 31% (seuil minimal fixé à 30%) du budget de la CVEC 2021 (dotation plus fonds propres) au financement de projets portés par des associations étudiantes (26%) et aux actions sociales à destination des étudiants (5 %). Par ailleurs, 44% des montants ont été consacrés au financement de la médecine préventive (seuil minimal fixé 15%).

En application du cadre réglementaire de la CVEC, ne sont mentionnées dans ce tableau que les sommes dépensées à destination du public étudiant. Lorsque des postes de dépenses concernaient également le public des personnels de l'établissement, seul le prorata des dépenses destinées au public étudiant est affiché.

Bilan financier de la CVEC

Produits 2021	100 411 €
CVEC - Droits d'inscriptions 2020-2021	73 657 €
CVEC - Droits d'inscriptions 2021-2022	26 754 €
Dépenses 2021	218 787 €
Amélioration de l'accueil des étudiants	18 236 €
Accueil logement	8 537 €
Communication	9 699 €
Culture	15 312 €
Parcours et Résidence artistique	7 717 €
Prix Littéraire	7 595 €
Santé/prévention	16 988 €
Formation	1 507 €
Journée préambule	1 745 €
Psychologue	13 736 €
Médecine de prévention	78 564 €
Sport	23 412 €
Activités sportives	20 218 €
Matériel	3 194 €
Action sociale	10 411 €
Subventions aux associations	55 864 €
Bureau des étudiants (BDE)	47 513 €
Gala	757 €
Sens de l'art	7 595 €

Proiet

Partie B : Tableaux accompagnant le compte financier

I/ Budget agrégé

TABLEAU DES EMPLOIS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)			(B)			(C) = (A) + (B)		
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond État en ETPT			Emplois financés hors SCSP en ETPT			Global en ETPT		
			2020	2021	Δ = 2021-2020	2020	2021	Δ = 2021-2020	2020	2021	Δ = 2021-2020
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et	Permanents	Titulaires	150	149	-1				150	149	-1
		CDI				3	4	1	3	4	1
	Non permanents	CDD	74	83	9	56	57	1	131	140	10
Sous-total enseignants-chercheurs			225	232	7	59	61	2	284	293	9
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			904	907	3				904	907	3
BIATSS	Permanents	Titulaires	118	116	-3				118	116	-3
		CDI	12	16	4	9	7	-1	21	23	3
	Non permanents	CDD	38	46	8	44	42	-3	83	88	5
Sous-total Biatss			169	177	9	53	49	-4	222	226	5
Totaux			1 298	1 317	19	112	110	-3	1 410	1 427	17
									Plafond global des emplois voté par le CA		
Rappel du plafond des emplois fixé par l'État			1 450								

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Etablissement * *

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	70 588 755,00	70 588 755,00	69 660 238,23	69 660 238,23	93 466 959,00	94 893 392,88	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			21 170 507,43	21 170 507,43	84 369 632,00	85 590 318,00	Subvention pour charges de service public
					677 817,00	463 600,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	19 348 649,00	19 102 129,00	16 483 371,85	17 747 463,13	72 341,00	100 417,76	Fiscalité affectée
					2 880 654,00	1 992 771,51	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	5 466 515,00	6 746 285,61	Recettes propres
Investissement	6 962 932,00	10 748 944,00	5 460 277,84	7 957 820,47	-		Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	96 900 336,00	100 439 828,00	91 603 887,92	95 365 521,83	93 466 959,00	94 893 392,88	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				-		472 128,95	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Etablissement *								
Budget	Personnel						Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Exécution		Exécution		Exécution		Exécution	
Formation initiale et continue	50 150 080,15	50 150 080,15	6 926 386,64	7 213 183,49	289 871,92	486 454,64	57 366 338,71	57 849 718,28
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 258 690,80	11 258 690,80	428 398,91	398 571,07	55 994,81	110 098,35	11 743 084,52	11 767 360,22
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	35 878 664,82	35 878 664,82	363 588,96	412 436,74	233 877,11	376 356,29	36 476 130,89	36 667 457,85
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 012 724,53	3 012 724,53	6 134 398,77	6 402 175,68	-	-	9 147 123,30	9 414 900,21
D105 - Bibliothèques et documentation	426 249,53	426 249,53	950 444,57	503 135,14	-	-	1 376 694,10	929 384,67
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	425 185,07	425 185,07	246 204,53	185 180,87	141 318,39	177 804,83	812 707,99	788 170,77
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 136 049,31	2 136 049,31	512 394,87	504 398,90	60 646,84	56 012,42	2 709 091,02	2 696 460,63
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 478 426,83	4 478 426,83	935 327,56	766 434,00	1 535 112,61	1 801 227,16	6 948 867,00	7 046 087,99
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	1 206,78	-	-	-	1 206,78
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 006 799,60	1 006 799,60	131 129,11	121 527,40	7 323,84	35 192,23	1 145 252,55	1 093 134,77
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	79 858,56	79 858,56	204 713,49	194 324,43	278 032,45	548 248,41	562 604,50	822 431,40
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	4 175,66	325,66	-	-	4 175,66	325,66
D114 - Immobilier	1 960 039,27	1 960 039,27	3 739 694,81	5 226 060,16	2 981 036,92	4 500 743,10	8 680 771,00	11 686 842,53
D115 - Pilotage et support	8 813 756,26	8 813 756,26	2 359 537,64	2 630 476,99	166 934,87	422 522,14	11 340 228,77	11 866 755,39
Étudiants	183 793,65	183 793,65	473 362,97	401 209,31	-	-	657 156,62	585 002,96
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	393 228,16	354 520,50	-	-	393 228,16	354 520,50
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	183 793,65	183 793,65	80 134,81	46 688,81	-	-	263 928,46	230 482,46
Total	69 660 238,23	69 660 238,23	16 483 371,85	17 747 463,13	5 460 277,84	7 957 820,47	91 603 887,92	95 365 521,83

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	85 590 318,00								85 590 318,00
Droits d'inscription					643 665,00			-	643 665,00
Formation continue, diplômes propres et VAE					398 115,35			-	398 115,35
Taxe d'apprentissage					188 242,03			-	188 242,03
Contrats et prestations de recherche hors ANR					3 125 120,76			-	3 125 120,76
Valorisation					-			-	
ANR investissements d'avenir				169 147,93			-		169 147,93
ANR hors investissements d'avenir				498 948,47					498 948,47
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				4 400,00			-		4 400,00
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				695 625,02			-		695 625,02
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		459 600,00		619 450,09	-	-	-	-	1 079 050,09
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	109 790,00	-	-	-	109 790,00
Autres recettes		4 000,00	100 417,76	5 200,00	2 281 352,47	-	-	-	2 390 970,23
Total	85 590 318,00	463 600,00	100 417,76	1 992 771,51	6 746 285,61	-		-	94 893 392,88
					SOLDE BUDGETAIRE (déficit)				472 128,95

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT					
Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2021	Prévision	EXE - 2021	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	6 972 869,00	472 128,95			Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal				3 863 402,43	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire BAI		4 335 531			dont solde budgétaire BAI
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	7 650,00	12 030,00	9 385,00	11 695,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	10 880,00				Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)		2 218 233,85		5 785 011,90	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	2 831 561,72	- 100 887,37	7 101 504,00	3 598 323,76	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	9 822 960,72	2 601 505,43	7 110 889,00	9 395 030,66	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	6 793 525,23	2 712 071,72	-	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		-	7 000 000,00	4 335 531,38	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	4 287 928,33	11 129 056,61	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	9 822 960,72	9 395 030,66	9 822 960,72	9 395 030,66	TOTAL DES FINANCEMENTS

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements (c1)	Prévisions d'encaissements (c2)
Opération 1	C 4671	Aide à la mobilité internationale	9 000,00	-
Opération 2	C 445	TVA	2 209 233,85	5 785 011,90
TOTAL			2 218 233,85	5 785 011,90

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2021	PRODUITS	Prévision	EXE - 2021
Personnel	70 480 855,00	68 863 790,32	Subventions de l'Etat	84 401 732,00	85 590 318,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 229 465,00</i>	<i>21 170 507,43</i>	Fiscalité affectée	72 341,00	73 657,44
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	33 110 914,00	33 296 873,27	Autres subventions	3 715 892,00	3 178 855,66
			Autres produits	16 548 846,00	18 101 411,41
TOTAL DES CHARGES (1)	103 591 769,00	102 160 663,59	TOTAL DES PRODUITS (2)	104 738 811,00	106 944 242,51
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 147 042,00	4 783 578,92	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 738 811,00	106 944 242,51	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	104 738 811,00	106 944 242,51

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 147 042,00	4 783 578,92
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 936 473,00	11 191 268,83
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	534 779,00	659 766,16
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		3 564,03
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	9 704 636,00	9 453 720,95
= CAF ou IAF*	1 844 100,00	5 864 924,67

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2021	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2021
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	1 844 100,00	5 864 924,67
Investissements	10 533 388,00	12 971 038,11	Financement de l'actif par l'Etat	500 000,00	9 900 131,37
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 556 471,00	282 947,23
			Autres ressources		11 770,00
Remboursement des dettes financières	10 880,00		Augmentation des dettes financières	9 385,00	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	10 544 268,00	12 971 038,11	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 909 956,00	16 059 773,27
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	3 088 735	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	1 634 312,00	0,00

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 1 634 312,00	3 088 735,16
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	1 077 759,67	- 3 704 790,07
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 2 712 071,67	6 793 525,23
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	22 811 844,16	27 534 891,31
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 56 262 703,50	- 61 045 253,25
Niveau de la TRESORERIE	79 074 547,66	88 580 144,56

TABLEAU DE TRESORERIE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(€ TTC)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) Solde Initial (début de mois)	81 786 619,33	102 236 565,39	95 395 485,71	81 842 249,70	100 793 086,24	87 203 839,57	86 205 439,04	107 235 804,03	108 152 345,88	101 968 534,30	108 616 434,36	100 012 218,84	100 012 218,84
ENCAISSEMENTS													
A1. Recettes budgétaires globalisées	-	-	586 384,53	41 979 465,39	1 091 312,69	283 188,75	29 958 044,64	655 379,66	769 642,11	12 950 017,75	356 191,51	6 263 765,85	94 893 392,88
Subvention pour charges de service public	-	-	-	41 891 105,00	-	-	29 320 201,00	-	-	12 567 317,00	-	1 811 695,00	85 590 318,00
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	-	8 000,00	-	5 000,00	5 000,00	-	-	455 600,00	463 600,00
Fiscalité affectée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100 417,76	100 417,76
Autres financements publics	-	-	37 312,18	-	3 620,61	24 818,80	71 347,80	1 200,00	-	172 803,64	21 397,37	1 660 271,11	1 992 771,51
Recettes propres	-	-	549 072,35	88 360,39	1 087 692,08	250 369,95	566 495,84	649 179,66	774 642,11	209 897,11	334 794,14	2 235 781,98	6 746 285,61
A2. Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
A3. Opérations non budgétaires	21 493 684,10	1 090 268,86	- 227 072,89	- 20 697 785,23	- 623 411,15	1 102 756,06	411 176,30	6 310 679,23	672 591,11	918 816,81	386 936,71	- 1 443 609,25	9 395 030,66
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	525,00	630,00	1 000,00	1 260,00	630,00	2 360,00	1 370,00	1 610,00	1 295,00	1 015,00	11 695,00
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	21 493 684,10	1 090 268,86	- 227 597,89	- 20 698 415,23	- 624 411,15	1 101 496,06	410 546,30	6 308 319,23	671 221,11	917 206,81	385 641,71	- 1 444 624,25	9 383 335,66
TVA encaissée	-	-	43 449,53	520,00	179 112,08	15 763,34	63 800,93	5 211 420,48	124 882,00	14 541,56	27 672,16	103 849,82	5 785 011,90
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : encaissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	21 493 684,10	1 090 268,86	- 271 047,42	- 20 698 935,23	- 803 523,23	1 085 732,72	346 745,37	1 096 898,75	546 339,11	902 665,25	357 969,55	- 1 548 474,07	3 598 323,76
A. TOTAL	21 493 684,10	1 090 268,86	359 311,64	21 281 680,16	467 901,54	1 385 944,81	30 369 220,94	6 966 058,89	1 442 233,22	13 868 834,56	743 128,22	4 820 156,60	104 288 423,54
DECAISSEMENTS													
B1. Enveloppes hors recettes fléchées	898 966,56	1 769 203,95	13 358 173,45	7 902 252,99	13 285 973,02	2 076 749,84	7 963 553,26	6 014 614,79	7 406 442,44	6 742 959,21	8 522 956,49	15 088 144,45	91 029 990,45
Personnel	170,00	4 405,12	11 576 786,17	5 831 558,55	11 210 096,90	4 925,58	5 889 498,21	5 668 556,96	5 629 873,06	5 638 077,39	6 075 672,20	12 130 618,09	69 660 238,23
Fonctionnement	762 186,23	1 384 020,98	1 643 662,21	1 514 976,41	1 566 643,50	1 903 270,94	1 589 601,82	319 277,67	1 560 257,70	989 510,76	1 745 600,74	2 633 807,23	17 612 816,19
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	136 610,33	380 777,85	137 725,07	555 718,03	509 232,62	168 553,32	484 453,23	26 780,16	216 311,68	115 371,06	701 683,55	323 719,13	3 756 936,03
B2. Dépenses sur recettes fléchées	31 493,01	342 709,70	280 170,85	55 168,16	575 383,59	188 423,33	1 056 148,28	6 217,99	83 888,54	360 779,60	455 435,73	899 712,60	4 335 531,38
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	1 420,51	20 719,00	3 625,00	8 824,00	-	33 451,39	18 520,84	6 217,99	1 420,51	8 984,60	26 387,62	5 075,48	134 646,94
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	30 072,50	321 990,70	276 545,85	46 344,16	575 383,59	154 971,94	1 037 627,44	-	82 468,03	351 795,00	429 048,11	894 637,12	4 200 884,44
B3. Opérations non budgétaires	113 278,47	5 819 434,89	274 203,35	- 5 626 577,53	195 791,60	119 172,17	319 154,41	28 684,26	135 713,82	117 195,69	368 951,52	264 373,83	2 129 376,48
Emprunts : remboursement en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	2 000,00	1 000,00	-	2 000,00	-	5 880,00	-	1 150,00	-	12 030,00
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	113 278,47	5 819 434,89	274 203,35	- 5 628 577,53	194 791,60	119 172,17	317 154,41	28 684,26	129 833,82	117 195,69	367 801,52	264 373,83	2 117 346,48
TVA décaissée	59 993,09	208 772,28	131 574,94	200 238,78	252 493,30	118 804,84	316 374,76	28 768,98	135 932,16	78 021,93	379 208,84	299 049,95	2 209 233,85
Dispositif d'intervention pour comptes de tiers : décaissements	-	900,00	1 800,00	1 350,00	1 350,00	1 350,00	900,00	-	-	-	1 350,00	-	9 000,00
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	53 285,38	5 609 762,61	140 828,41	- 5 830 166,31	- 59 051,70	- 982,67	- 120,35	- 84,72	- 6 098,34	39 173,76	- 12 757,32	- 34 676,12	- 100 887,37
B. TOTAL	1 043 738,04	7 931 348,54	13 912 547,65	2 330 843,62	14 057 148,21	2 384 345,34	9 338 855,95	6 049 517,04	7 626 044,80	7 220 934,50	9 347 343,74	16 252 230,88	97 494 898,31
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	20 449 946,06	- 6 841 079,68	- 13 553 236,01	18 950 836,54	- 13 589 246,67	- 998 400,53	21 030 364,99	916 541,85	- 6 183 811,58	6 647 900,06	- 8 604 215,52	- 11 432 074,28	6 793 525,23
SOLDE CUMULE (1) + (2)	102 236 565,39	95 395 485,71	81 842 249,70	100 793 086,24	87 203 839,57	86 205 439,04	107 235 804,03	108 152 345,88	101 968 534,30	108 616 434,36	100 012 218,84	88 580 144,56	88 580 144,56

trésor fléchée - 4 335 531,38
trésor non fléchée 3 863 402,43
non budgétaire 7 265 654,18

OPÉRATIONS LIÉES AUX RECETTES FLÉCHÉES

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	Antérieures à 2021 non dénouées	2021	2022	2023	2024
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		52 407 138	- 4 335 531	- 10 614 863	-
Recettes fléchées (b)	264 404 081	-	3 885 137	-	-
Financements de l'État fléchés		-			
Autres financements publics fléchés	264 404 081	-	3 885 137	-	
Recettes propres fléchées		-			
Dépenses sur recettes fléchées (c)	211 996 943	4 335 531	14 500 000	-	-
Personnel	-	-	0	0	0
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE	4 197 816	410 038	1 000 000		
CP	4 129 394	134 647	1 000 000		
Investissement					
AE	219 815 456	2 844 155	7 000 000		
CP	207 867 549	4 200 884	13 500 000		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	52 407 138	- 4 335 531	- 10 614 863	-	-

TABLEAU DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7)-(8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 134 028	223 247	223 247	-	239 267	239 267	217 277	217 277	-	149 385	149 385	671 515	95 851
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	10 853 878	4 889 226	4 889 226	-	2 056 205	2 056 205	4 736 180	4 736 180	-	2 115 143	2 115 143	3 908 447	94 108
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	11 069 897	2 999 628	2 999 628	-	2 280 641	2 280 641	2 612 746	2 612 746	-	2 221 374	2 221 374	5 789 628	446 149
Sciences de l'homme et de la société	2 055 403	463 098	463 098	-	268 719	268 719	448 679	448 679	-	267 798	267 798	1 323 587	15 339
Interdisciplinaire et transversale	845 896	454 404	454 404	-	252 704	252 704	430 757	430 757	-	199 042	199 042	138 788	77 309
Total contrats de recherche	25 959 103	9 029 602	9 029 602	-	5 097 536	5 097 536	8 445 640	8 445 640	-	4 952 741	4 952 741	11 831 965	728 757
Contrats de formation continue	1 398 974	255 626	255 626	-	165 999	165 999	234 537	234 537	-	162 434	162 434	977 349	24 654
Total contrats de formation continue	1 398 974	255 626	255 626	-	165 999	165 999	234 537	234 537	-	162 434	162 434	977 349	24 654
CDSN	44 262 144	25 771 728	25 771 728	-	6 102 145	6 102 145	15 440 243	15 440 243	-	6 381 668	6 381 668	12 388 271	10 051 962
Total contrats d'enseignement	44 262 144	25 771 728	25 771 728	-	6 102 145	6 102 145	15 440 243	15 440 243	-	6 381 668	6 381 668	12 388 271	10 051 962
2012-0225 Saclay	268 289 218	224 013 272	224 013 272	-	3 254 193	3 254 193	211 996 943	211 996 943	-	4 335 531	4 335 531	41 021 753	10 934 991
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 173 673	3 403 472	3 403 472	-	667 991	667 991	2 211 114	2 211 114	-	1 614 697	1 614 697	3 102 210	245 652
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 462 891	227 416 744	227 416 744	-	3 922 185	3 922 185	214 208 057	214 208 057	-	5 950 229	5 950 229	44 123 962	11 180 643
Total	347 083 111	262 473 699	262 473 699	-	15 287 865	15 287 865	238 328 477	238 328 477	-	17 447 072	17 447 072	69 321 547	21 986 015

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaisse- ments pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
Sciences de la vie, Biotech. et Santé	1 134 028		1 134 028	463 539	153 940	516 549
Mathématiques, Sc. et techniques de l'info	10 853 878		10 853 878	5 406 920	2 269 884	3 177 074
Physique, Chimie, Sciences pour l'ingénieur	11 069 897		11 069 897	4 216 962	2 352 065	4 500 870
Sciences de l'homme et de la société	2 055 403		2 055 403	631 097	177 501	1 246 805
Interdisciplinaire et transversale	845 896		845 896	637 047	82 514	126 336
Total contrats de recherche	25 959 103		25 959 103	11 355 565	5 035 904	9 567 634
Contrats de formation continue	1 398 974	-	1 398 974	365 877	401 615	631 482
Total contrats de formation continue	1 398 974	-	1 398 974	365 877	401 615	631 482
CDSN	44 262 144		44 262 144	19 290 383	8 827 041	16 144 720
Total contrats d'enseignement	44 262 144	-	44 262 144	19 290 383	8 827 041	16 144 720
2012-0225 Saclay	268 289 218		268 289 218	264 404 081	-	3 885 137
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	7 173 673	7 173 673	-		-	-
Total programmes pluriannuels d'investissement	275 462 891	7 173 673	268 289 218	264 404 081	-	3 885 137
Total	347 083 111		339 909 438	295 415 906	14 264 561	30 228 972

TABEAU DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS PLURIANNUELLES ET PROGRAMMATION

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Saclay	Investissement	268 289 218	224 013 272	224 013 272	0	3 254 193	3 254 193	211 996 943	211 996 943	0	4 335 531	4 335 531	3 254 193	4 335 531				
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Investissement	7 173 673	3 403 472	3 403 472		667 991	667 991	2 211 114	2 211 114	0	1 614 697	1 614 697	893 833	1 744 606	2 208 377	1 603 256		
Total Dépenses d'investissement.PPI.1		275 462 891	227 416 744	227 416 744	0	3 922 185	3 922 185	214 208 057	214 208 057	0	5 950 229	5 950 229	4 148 026	6 080 137	2 208 377	1 603 256	0	0
Contrats de recherche	Personnel		5 752 545	5 752 545	0	2 723 304	2 723 304	5 752 545	5 752 545	0	2 723 304	2 723 304	3 117 947	3 117 947				
	Fonctionnement et intervention		2 183 839	2 183 839	0	1 172 976	1 172 976	1 903 409	1 903 409	0	1 062 676	1 062 676	1 961 412	1 961 412				
	Investissement		1 093 218	1 093 218	0	1 201 256	1 201 256	789 687	789 687	0	1 166 761	1 166 761	469 067	869 665				
Total contrat de recherche.2		25 959 103	9 029 602	9 029 602	0	5 097 536	5 097 536	8 445 640	8 445 640	0	4 952 741	4 952 741	5 548 426	5 949 024	6 283 539	6 611 697	0	0
Contrats de formation continue	Personnel		143 783	143 783	0	93 270	93 270	143 783	143 783	0	93 270	93 270	122 500	122 500				
	Fonctionnement et intervention		111 843	111 843	0	72 729	72 729	90 754	90 754	0	69 164	69 164	51 700	88 100				
	Investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0
Total contrat de formation continue.3		1 398 974	255 626	255 626	0	165 999	165 999	234 537	234 537	0	162 434	162 434	174 200	210 600			0	0
CDSN	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	Fonctionnement et interve	44 262 144	25 771 728	25 771 728	0	6 102 145	6 102 145	15 440 243	15 440 243	0	6 381 668	6 381 668	13 417 824	9 463 402	9 081 576	9 117 939	9 081 576	9 127 029
	Investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Total contrat d'enseignement.4		44 262 144	25 771 728	25 771 728	0	6 102 145	6 102 145	15 440 243	15 440 243	0	6 381 668	6 381 668	13 417 824	9 463 402	9 081 576	9 117 939	9 081 576	9 127 029
TOTAL		347 083 111	262 473 699	262 473 699	0	15 287 865	15 287 865	238 328 477	238 328 477	0	17 447 072	17 447 072	23 288 476	21 703 163	17 573 491	17 332 892	9 081 576	9 127 029

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N	
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N
		(18)	(19)	(20)
Dépenses d'investissement (PPI)	Financement de l'Etat*	0	0	0
	Autres financements publics**	268 289 218	264 404 081	0
Equipements scientifiques des laboratoires FOSTER	Autres financements***	7 173 673		
Total PPI.1		275 462 891	264 404 081	0
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	658 000		458 000
	Autres financements publics**	10 525 735	4 220 713	1 721 205
	Autres financements***	14 775 368	7 134 851	2 856 700
Total contrat de recherche.2		25 959 103	11 355 565	5 035 904
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat*	8 000		8 000
	Autres financements publics**			
	Autres financements***	1 390 974	365 877	393 615
Total contrat de formation continue.3		1 398 974	365 877	401 615
CDSN	Financement de l'Etat*	44 262 144	19 290 383	8 827 041
	Autres financements publics**	0	0	0
	Autres financements***		0	0
Total contrat d'enseignement.4		44 262 144	19 290 383	8 827 041
	Ss total financement de l'Etat	44 928 144	19 290 383	9 293 041
	Ss total autres financements publics	278 814 953	268 624 794	1 721 205
	Ss total autres financements	23 340 015	7 500 729	3 250 315
	TOTAL	347 083 111	295 415 906	14 264 561

Prévisions en N+1 et suivantes		
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
(21)	(22)	(23)
3 885 137	0	0
0	0	0
3 885 137	0	0
200 000		
3 180 882	1 402 935	0
2 575 456	908 852	1 299 508
5 956 338	2 311 787	1 299 509
0		
440 358	191 124	
440 358	191 124	0
7 745 253	5 081 687	3 317 780
0	0	0
0	0	0
7 745 253	5 081 687	3 317 780
7 945 253	5 081 687	3 317 780
7 066 019	1 402 935	0
3 015 814	1 099 976	1 299 508
18 027 086	7 584 598	4 617 288

SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		CF	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	37 427 262,99
	2	Niveau initial du fonds de roulement	24 446 156,15
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-57 340 463,18
	4	Niveau initial de la trésorerie	81 786 619,33
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	52 607 356,64
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	29 179 262,69
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement - AE 2021	91 603 887,92
	6	Résultat patrimonial	4 783 578,92
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	5 864 924,67
	8	Variation du fonds de roulement	3 088 735,16
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS -335,00
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / - 11 770,00
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+ -12 105,00
		Cautionnements et dépôts	- 0,00
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 21 000,32
		Variation des stocks	+ / - 1 134,15
		Production immobilisée	+ -
		Charges sur créances irrécouvrables	- -2 510,88
		Produits divers de gestion courante	+ 22 377,05
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 3 540 198,79
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - 0,00
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 22 765 705,78
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / - -19 225 506,99
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - 0,00
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-472 128,95
		12.a Recettes budgétaires	94 893 392,88
		12.b Crédits de paiement - CP 2021	95 365 521,83
	13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	3 566 443,05
	14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	3 699 211,13
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	6 793 525,23
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée	-4 335 531,38
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	11 129 056,61
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	-3 704 790,07
	17	Restes à payer (AE 2021-CP 2021)	-3 761 633,91
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	33 665 629,08
	19	Niveau final du fonds de roulement	27 534 891,31
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-61 045 253,25
	21	Niveau final de la trésorerie	88 580 144,56
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	47 089 493,31
	21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	41 490 651,25
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	

Partie D : Tableaux annexes

II/ Budget principal

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement **ENS**

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	70 588 755,00	70 588 755,00	69 660 238,23	69 660 238,23	93 466 959,00	94 893 392,88	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					84 369 632,00	85 590 318,00	Subvention pour charges de service public
					677 817,00	463 600,00	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	18 348 649,00	18 102 129,00	16 073 333,62	17 612 816,19	72 341,00	100 417,76	Fiscalité affectée
					2 880 654,00	1 992 771,51	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	5 466 515,00	6 746 285,61	Recettes propres
Investissement	3 462 932,00	4 748 944,00	2 616 122,64	3 756 936,03	-		Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-		Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	92 400 336,00	93 439 828,00	88 349 694,49	91 029 990,45	93 466 959,00	94 893 392,88	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				3 863 402,43		-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Etablissement	ENS							
Budget	Personnel		AE = CP		AE		CP	
	AE = CP		AE		CP		Total	
	Exécution		Exécution		Exécution		Exécution	
Formation initiale et continue	50 150 080,15	50 150 080,15	6 926 386,64	7 213 183,49	289 871,92	486 454,64	57 366 338,71	57 849 718,28
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	11 258 690,80	11 258 690,80	428 398,91	398 571,07	55 994,81	110 098,35	11 743 084,52	11 767 360,22
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	35 878 664,82	35 878 664,82	363 588,96	412 436,74	233 877,11	376 356,29	36 476 130,89	36 667 457,85
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 012 724,53	3 012 724,53	6 134 398,77	6 402 175,68	-	-	9 147 123,30	9 414 900,21
D105 - Bibliothèques et documentation	426 249,53	426 249,53	950 444,57	503 135,14	-	-	1 376 694,10	929 384,67
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	425 185,07	425 185,07	246 204,53	185 180,87	141 318,39	177 804,83	812 707,99	788 170,77
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	2 136 049,31	2 136 049,31	512 394,87	504 398,90	60 646,84	56 012,42	2 709 091,02	2 696 460,63
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	4 478 426,83	4 478 426,83	935 327,56	766 434,00	1 535 112,61	1 801 227,16	6 948 867,00	7 046 087,99
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	1 206,78	-	-	-	1 206,78
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	1 006 799,60	1 006 799,60	131 129,11	121 527,40	7 323,84	35 192,23	1 145 252,55	1 093 134,77
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	79 858,56	79 858,56	204 713,49	194 324,43	278 032,45	548 248,41	562 604,50	822 431,40
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	4 175,66	325,66	-	-	4 175,66	325,66
D114 - Immobilier	1 960 039,27	1 960 039,27	3 329 656,58	5 091 413,22	161 818,98	321 916,66	5 451 514,83	7 373 369,15
D115 - Pilotage et support	8 813 756,26	8 813 756,26	2 359 537,64	2 630 476,99	141 997,61	400 464,14	11 315 291,51	11 844 697,39
Étudiants	183 793,65	183 793,65	473 362,97	401 209,31	-	-	657 156,62	585 002,96
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	393 228,16	354 520,50	-	-	393 228,16	354 520,50
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	183 793,65	183 793,65	80 134,81	46 688,81	-	-	263 928,46	230 482,46
Total	69 660 238,23	69 660 238,23	16 073 333,62	17 612 816,19	2 616 122,64	3 756 936,03	88 349 694,49	91 029 990,45
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)							3 863 402,43	

RECETTES PAR ORIGINES

Budget	Recettes de l'organisme							
	Recettes globalisées					Recettes fléchées		
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	85 590 318,00							
Droits d'inscription					643 665,00			-
Formation continue, diplômes propres et VAE					398 115,35			-
Taxe d'apprentissage					188 242,03			-
Contrats et prestations de recherche hors ANR					3 125 120,76			-
Valorisation					-			-
ANR investissements d'avenir				169 147,93			-	
ANR hors investissements d'avenir				498 948,47				
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				4 400,00			-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				695 625,02			-	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		459 600,00		619 450,09	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs		-		-	109 790,00		-	-
Autres recettes		4 000,00	100 417,76	5 200,00	2 281 352,47		-	-
Total	85 590 318,00	463 600,00	100 417,76	1 992 771,51	6 746 285,61	-	-	-
								94 893 392,88

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

ENS

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	Prévision	EXE - 2021	Prévision	EXE - 2021	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *			27 131,00	3 863 402,43	Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;					Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;	10 800,00	12 030,00	9 385,00	11 695,00	Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements			-		Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	7 650,00	2 218 233,85		5 785 011,90	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	2 831 561,72	- 100 887,37	7 101 504,04	3 598 323,76	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	2 850 011,72	2 129 376,48	7 138 020,04	13 258 433,09	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	4 288 008,32	11 129 056,61	-	-	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	-				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-				dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	7 138 020,04	13 258 433,09	7 138 020,04	13 258 433,09	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

ENS

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2021	PRODUITS	Prévision	EXE - 2021
Personnel	70 480 855,00	68 863 790,32	Subventions de l'Etat	84 401 732,00	85 590 318,00
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	<i>21 229 465,00</i>	<i>21 170 507,43</i>	Fiscalité affectée	72 341,00	73 657,44
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	23 177 301,00	24 075 444,58	Autres subventions	2 715 892,00	2 783 901,08
			Autres produits	7 615 233,00	9 274 937,30
TOTAL DES CHARGES (1)	93 658 156,00	92 939 234,90	TOTAL DES PRODUITS (2)	94 805 198,00	97 722 813,82
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 147 042,00	4 783 578,92	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	94 805 198,00	97 722 813,82	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	94 805 198,00	97 722 813,82

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 147 042,00	4 783 578,92
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 002 860,00	2 364 794,72
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	534 779,00	659 766,16
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		3 564,03
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	771 023,00	627 246,84
= CAF ou IAF*	1 844 100,00	5 864 924,67

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2021	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2021
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	1 844 100,00	5 864 924,67
Investissements	4 533 388,00	3 751 947,23	Financement de l'actif par l'Etat	500 000,00	680 811,29
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	556 471,00	282 947,23
			Autres ressources	9 385,00	11 770,00
Remboursement des dettes financières	10 880,00		Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	4 544 268,00	3 751 947,23	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 909 956,00	6 840 453,19
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	0,00	3 088 505,96	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	1 634 312	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 1 634 312,00	3 088 505,96
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 5 922 240,33	- 9 222 882,60
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	4 287 928,33	12 311 388,56
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	22 811 844,16	27 534 662,12
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-10 855 565,70	- 13 955 989,13
Niveau de la TRESORERIE	33 667 409,86	57 498 551,25

Partie E : Tableaux annexes

III/ Budget annexe

TABLEAU DES AUTORISATIONS BUDGETAIRES EN EXECUTION

Etablissement

SACLAY

DEPENSES					RECETTES		
	AE	CP	AE	CP	RECETTES		
	Prévision		Exécution		Prévision	Exécution	
Personnel	-	-	-	-	-	-	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS</i>					-	-	Subvention pour charges de service public
<i>Pension</i>					-	-	Autres financements de l'Etat
Fonctionnement	1 000 000,00	1 000 000,00	410 038,23	134 646,94	-	-	Fiscalité affectée
					-	-	Autres financements publics
Intervention	-	-	-	-	-	-	Recettes propres
Investissement	3 500 000,00	6 000 000,00	2 844 155,20	4 200 884,44	-	-	Recettes fléchées
					-	-	Financements de l'Etat fléchés
Recherche	-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	4 500 000,00	7 000 000,00	3 254 193,43	4 335 531,38	-	-	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)				-		4 335 531,38	SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

DEPENSES PAR DESTINATIONS

Etablissement		SACLAY						
Budget	Personnel						Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Exécution		Exécution		Exécution		Exécution	
Formation initiale et continue	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	-	-	410 038,23	134 646,94	2 819 217,94	4 178 826,44	3 229 256,17	4 313 473,38
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	24 937,26	22 058,00	24 937,26	22 058,00
Etudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	410 038,23	134 646,94	2 844 155,20	4 200 884,44	3 254 193,43	4 335 531,38

RECETTES PAR ORIGINES

Budget				
	Recettes fléchées			Total
	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public				-
Droits d'inscription			-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE			-	-
Taxe d'apprentissage			-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR			-	-
Valorisation			-	-
ANR investissements d'avenir		-		-
ANR hors investissements d'avenir		-		-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région		-		-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne		-		-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-
Autres recettes		-	-	-
Total	-	-	-	-
SOLDE BUDGETAIRE (déficit)				4 335 531,38

EQUILIBRE FINANCIER

Etablissement

saclay

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BR - 1 - 2021	EXE - 2021	BR - 1 - 2021	EXE - 2021	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	7 000 000,00	4 335 531,38			Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ;	-	-	-	-	Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) ;		-			Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements		-			Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)		-			Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		-			Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	7 000 000,00	4 335 531,38	-	-	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	-	-	7 000 000,00	4 335 531,38	Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		-		4 335 531,38	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	7 000 000,00	4 335 531,38	7 000 000,00	4 335 531,38	TOTAL DES FINANCEMENTS

SITUATION PATRIMONIALE

Etablissement

Saclay

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Prévision	EXE - 2021	PRODUITS	Prévision	EXE - 2021
Personnel		-	Subventions de l'Etat		-
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	9 933 613,00	9 221 428,69	Autres subventions	1 000 000,00	394 954,58
			Autres produits	8 933 613,00	8 826 474,11
TOTAL DES CHARGES (1)	9 933 613,00	9 221 428,69	TOTAL DES PRODUITS (2)	9 933 613,00	9 221 428,69
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 933 613,00	9 221 428,69	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	9 933 613,00	9 221 428,69

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Prévision	EXE - 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-	-
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 933 613,00	8 826 474,11
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8 933 613,00	8 826 474,11
= CAF ou IAF*	-	-

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits co

EMPLOIS	Prévision	EXE - 2021	RESSOURCES	Prévision	EXE - 2021
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	-	-
Investissements	6 000 000,00	9 219 090,88	Financement de l'actif par l'État		9 219 320,08
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	6 000 000,00	-
			Autres ressources		-
Remboursement des dettes financières		-	Augmentation des dettes financières		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 000 000,00	9 219 090,88	TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 000 000,00	9 219 320,08
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	229	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Prévision	EXE - 2021
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-	229,20
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	7 000 000,00	5 518 092,53
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT	- 7 000 000,00	- 5 517 863,33
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	-	229,19
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-45 407 137,80	-47 089 264,12
Niveau de la TRESORERIE	45 407 137,80	47 089 493,31